



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025 - N° 1311 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Nutri-Score et Mercosur

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, les députés ont adopté deux amendements, l'un présenté par la socialiste Sandrine Runel, l'autre signé par l'écologiste Boris Tavernier, visant à rendre obligatoire l'affichage du Nutri-Score sur les aliments. Les députés ont cependant décidé – à bon escient – d'exclure de cette obligation certains produits, comme ceux bénéficiant d'une appellation d'origine protégée (AOP), d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) ou encore d'une indication géographique protégée (IGP).

L'affichage de ce logo coloré permet, depuis 2017, en notant certains produits de A à E, d'en apprécier l'impact sur la santé des consommateurs. Bien qu'il ne permette pas de connaître le mode de production associé au produit, qui a aussi une influence prouvée sur ladite santé (présence d'additifs, de conservateurs, d'ingrédients ultra-transformés, voire de pesticides), il s'agit là d'une initiative bienvenue contre la « malbouffe ».

Bizarrement, cette adoption s'est faite contre l'avis de la ministre de la Santé, Stéphanie Rist, qui estime que l'amendement « contrevient au droit de l'Union européenne ». Sans commentaire...

Comme la santé du consommateur – et la survie de notre agriculture – nous tient à cœur, nous suggérons à nos parlementaires bien inspirés de rendre également obligatoire l'affichage d'un logo « Mercosur » sur tous les produits alimentaires contenant, directement ou indirectement, des matières premières à bas coût et potentiellement nocives, importées grâce à ce traité commercial félon, imposé de force par Emmanuel Macron, la Commission européenne, les entreprises de l'agro-business et Berlin.

La légitimité de nos élus ne pourra que mieux s'en porter...



Le débat budgétaire au Parlement

Une étrange amnésie



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : ZEUSUPSISTOS

Beaucoup de bruit pour peu de résultats. À l'Assemblée nationale, la plupart des groupes ne veulent pas s'attaquer au déficit budgétaire.

UNE TAXE PAR-ÇI, UN AMENDEMENT PAR-LÀ. Les députés de tous bords affichent leurs résolutions contraires, le patronat crie qu'on l'égorge et *Le Figaro* pleure sur son cadavre piétiné.

Nous assistons à une mauvaise pièce de théâtre et les citoyens se perdent dans les déclarations et déclamations. Nous leur offrons de tristes repères en montrant que la « politique de l'offre », qui est une politique de l'offrande au patronat,

n'a pas été contestée malgré les rapports officiels qui soulignent son ampleur démente et son inefficacité.

Le paradoxe d'un discours néolibéral qui masque la réalité d'un capitalisme français vivant sous perfusion étatique n'inquiète pas plus les principaux groupes de droite et de gauche que la croissance des inégalités. **L'article d'Henri Valois en pages 2 et 3.**

Un autre antiracisme

Entre l'antiracisme libéral, moralisant, et l'antiracisme politique, identitaire, une troisième voie est possible.

APPARU PENDANT LES ANNÉES MITTERRAND, l'antiracisme moral représenté par SOS Racisme avait prôné un idéal de tolérance permettant de transcender les différences, sans mettre en cause les structures économiques et les conditions de vie.

Face à cette posture, l'antiracisme décolonial a fait de la race l'unique facteur des iné-

galités et inventé un racialisme qui essentialise les identités.

Pour sortir de ces deux impasses, Kevin Boucaud-Victoire propose un universalisme concret, ancré dans la lutte des classes et le rejet du système capitaliste. Au vœu pieu du « *vivre ensemble* », il oppose le « *faire ensemble* ». **L'article de Nicolas Maxime en page 12.**

Dans ce numéro :

Page 3 – La relance de Duralex.

Page 5 – Le français au Québec.

Page 6 – L'invasion chinoise.

Page 7 – Les Guyanes, entre Amazone et Orénoque.

Page 15 – Hommage à Jean-Claude Guillebaud.

Page 16 – Greuze, un autre regard sur l'enfance.

Page 18 – Résistance royaliste : Paul Dungler (3).

Page 22 – Éditorial : Rétablir la fonction symbolique.



SOURCE : ASSEMBLÉE NATIONALE

Chronique politique

Une étrange amnésie

par Henri Valois.

La séquence budgétaire en cours ne modifiera pas fondamentalement la copie du gouvernement. Prises dans leurs calculs électoraux, les oppositions se sont contentées jusqu'à présent de quelques trophées en laissant intacte une politique de l'offre qui ruine progressivement l'État.

Depuis la fin du mois d'octobre, la politique française vit à l'heure du budget. Rien d'anormal vu la situation désastreuse de nos finances publiques. Ces longues heures de débats parlementaires vont-elles permettre enfin de s'attaquer aux causes structurelles de ce désastre ? On peut sérieusement en douter. Jusqu'à présent, on s'est surtout contenté d'expédients qui font la poche des contribuables et d'arracher quelques milliards – bien peu – aux plus aisés sans que la charge qui pèse sur les classes moyennes en soit en rien allégée.

Pourtant, des dizaines d'études universitaires, de rapports parlementaires, de productions de la Cour des comptes, de notes de l'INSEE documentent parfaitement l'origine de nos maux, mais les députés proches du pouvoir actuel les ont soigneusement passés sous silence et ceux de l'opposition ignorés le plus souvent.

Prenons les budgets de l'État et de la Sécurité sociale. Les allègements de cotisations sociales, les réductions d'impôts, les subventions diverses dont bénéficient les entreprises atteignent aujourd'hui le chiffre astronomique de 270 milliards d'euros, montant à rapprocher du niveau du déficit public (autour de 165 milliards

en 2025). Le phénomène n'est pas nouveau, même s'il a changé d'échelle depuis le début de l'ère macroniste : dans les années quatre-vingt-dix, ce chiffre se maintenait autour de 30 milliards par an, il était de 100 milliards en 2008 et a presque triplé en 15 ans. Sous l'effet de ce déluge d'argent public, le déficit et la dette se sont envolés, les intérêts de cette dette aussi, et l'État est littéralement asphyxié : année après année, il est contraint de réduire ses missions essentielles pour se transformer en un guichet qui signe des chèques à l'aveugle, la plupart sans provisions.

Le triste bilan de la politique de l'offre traduit surtout un fait incontournable : depuis trente ans, le capitalisme français vit sous perfusion de l'État.

Cette fameuse « politique de l'offre » a-t-elle eu des retombées tangibles pour le pays ? Pas sur l'investissement productif, qui continue de piquer du nez. Encore moins sur le commerce extérieur, dont le déficit a doublé en 10 ans. Pas davantage sur notre industrie, qui produit désormais moins de 10 % de la richesse nationale. Quant à l'emploi, la France n'a guère

fait mieux que ses voisins européens, et la plupart des nouveaux emplois relèvent de secteurs à faible valeur ajoutée. Là, en revanche, où les retombées sont parfaitement visibles, c'est sur les dividendes versés par les groupes du CAC 40 – près de 100 milliards d'euros distribués en 2024 – et sur les intérêts payés aux créanciers de l'État – 60 milliards d'euros, qui partent pour moitié vers l'étranger.

Au vu de ce triste bilan, certains dénoncent un complot des « riches » et des « ultrariches ». Il traduit surtout un fait incontournable : depuis plus de 30 ans, le capitalisme français vit sous perfusion de l'État. Jacques Sapir a souligné à juste titre dans ces colonnes (cf. *Royaliste* n° 1310) le rôle néfaste de l'euro sur la croissance et la compétitivité de l'économie française, qui a contraint les gouvernements successifs à compenser cet effet par des transferts croissants d'argent public ; mais le mal vient sans doute de plus loin et l'on peut difficilement occulter la réalité d'un système entrepreneurial frileux, peu innovant, qui a longtemps vécu de ses rentes, de ses marchés captifs, à l'ombre de ses grands groupes et de la tutelle protectrice de la puissance publique.

Rien de changé. – De ces constats parfaitement documentés, qu'ont fait nos députés ? Peu de choses. Le financement de la politique de l'offre sort presque inchangé des débats dans l'hémicycle, le gouvernement ayant tout juste accepté de réduire à la marge les allègements de cotisations sociales (1,5 milliard d'euros sur 80 milliards !). La liste des crédits affectés aux missions de l'État part au Sénat sans que les députés aient trouvé le temps d'alléger les coups de rabot qui touchent la

◀ **Le gouvernement**, lors de la présentation du budget, le 20 octobre à l'Assemblée. Trouver un accord avec le PS sans remettre en cause la politique de l'offre.

plupart des ministères. Quant à « la pluie de taxes » dénoncée par le MEDEF, elle se solde par une dizaine de milliards de recettes supplémentaires – si l'on déduit celles qui seront déclarées inconstitutionnelles –, bien loin de compenser un déficit public qui restera en 2026 autour de 150 milliards d'euros.

En réalité, chaque groupe politique s'est replié sur ses petits calculs électoraux. Les socialistes ont tout misé sur leur mesure phare : le décalage de l'application de la réforme des retraites, obtenu au prix d'une taxe stupide sur l'épargne des Français. Les Insoumis ont passé leur temps à dénoncer les compromis entre le Parti socialiste et les macronistes. Les Écologistes ont soutenu alternativement le PS et La France Insoumise, pour ménager leurs futures alliances. Le centre et la droite républicaine ont veillé aux impôts de leurs électeurs. Le Rassemblement national a joué les opportunistes – un jour social, un autre jour ultralibéral – pour conserver les faveurs de ses divers électeurs. Les seules tentatives pour relever le niveau des débats sont venues du groupe parlementaire LIOT, de quelques députés MoDem et des communistes, mais dans le brouhaha général, ils étaient inaudibles.

Pouvait-il en être autrement ? La fragmentation de l'Assemblée nationale, la tension qui règne entre les partis, à gauche comme à droite, l'ombre portée des prochaines élections municipales et de la présidentielle, ne permettaient sans doute pas de traiter les questions de fond, ni même de les faire émerger dans les débats. Il n'empêche, le sauvetage de l'État, le rétablissement de nos comptes sociaux ne sont pas pour demain, et la réduction des inégalités sociales devant l'impôt restera, de longues années encore, en friche. Pour s'attaquer réellement à ces sujets, il nous faudrait un pouvoir stable, l'intérêt public chevillé au corps, et une classe politique sérieuse. L'un et l'autre nous manquent cruellement. ■

Sur le mur de Jean Chouan

FAUT PAS CROIRE, PARLEMENTAIRE C'EST UN MÉTIER. PAR EXEMPLE, SUR LE BUDGET : IL FAUT TAXER LES RICHES SANS FÂCHER LE CAC40...



...SUPPRIMER LA LOI SUR LES RETRAITES SANS QUE LES AGENCES DE NOTATION RÉAGISSENT...



...REFUSER LE TRAITÉ DU MERCOSUR SANS DÉSOBÉIR À L'UE, ETC.



EH BEN ILS ONT TROUVÉ LA MÉTHODE : FAIRE L'ANNONCE MAIS NE PAS L'APPLIQUER. COMME ÇA TOUT LE MONDE EST CONTENT !



Industrie

Du glucose pour Duralex

La verrerie Duralex, aux célèbres verres incassables, a connu de multiples propriétaires depuis 1997. Elle a été reprise en juillet 2024 par une société coopérative de production (Scop) qui tente de la pérenniser.

En avril 2024, la Maison française du verre, qui a acquis Duralex en 2021, sollicite l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du tribunal de commerce d'Orléans. La flambée des prix de l'énergie est une des causes de ses difficultés. Le 26 juillet 2024, ce tribunal choisit l'offre de la Scop portée par une majorité des salariés et par le syndicat CFDT, avec le soutien des élus locaux.

Le 3 novembre dernier, la levée de fonds « citoyenne » lancée le matin même sur une plateforme en ligne par la Scop Duralex auprès des particuliers afin de financer son plan de redressement a été un grand succès. En quelques heures, le palier de 5 millions d'euros espéré a été franchi pour atteindre 18 millions d'euros de promesses de souscription au prêt participatif (ne donnant pas de droit de vote et rémunéré 8 % par an) sollicité. Ces promesses d'investissement – d'un montant minimum de 500 euros – se concrétiseront lors de la campagne officielle débutant mi-novembre et s'achevant mi-décembre. « 22 000 participants ont indiqué prévoir investir en tout 18,771 millions d'euros – soit près de quatre fois l'objectif initial de 5 millions d'euros. On a dû suspendre les inscriptions », se félicite le directeur de la Scop Duralex, François Marciano.

Un grand nombre de citoyens français de tous âges (mais aussi d'autres pays) ont forcément tenu en mains, d'innombrables fois, ce qui a longtemps été la force et l'exclusivité mondiale de cette très ancienne entreprise (ayant appartenu à Saint-Gobain jusqu'en 1997), le *Gigogne* et le *Picardie*, deux verres quasiment incassables. Cela explique en grande partie l'immense succès « affectif » de cette souscription.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : LMFV.

Tasse à café Duralex. La Scop « Made in France » a une forte image dans l'opinion.

Mais le plus difficile est à venir. C'est ce que confirme François Marciano : malgré le succès de la levée de fonds, « l'entreprise n'est pas encore sauvée ». Dans son plan de sauvegarde, Duralex prévoit d'atteindre 40 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2029. Il faudrait d'abord atteindre 31 millions d'euros dès cette année, puis franchir le cap des 35 millions en 2027... Or pour 2025, ce chiffre va plutôt s'établir aux environs de 29 millions d'euros, essentiellement constitué grâce à la vente des stocks de vaisselle (11 M€) existants à la reprise en 2024.

C'est pourquoi les fonds à recevoir sont en priorité destinés à la création d'une ligne et demie de production en plus de celle qui existe actuellement et qui ne tourne pas encore à plein régime. Or la production est confrontée à des difficultés de recrutement : le processus de fabrication (verre trempé) exigeant de travailler en 3 fois 8 heures ainsi que le dimanche, et malgré un salaire brut mensuel proposé autour de 2200-2400 €, les embauches ne se font pas au rythme souhaité. Sans oublier que, pour écouler une production sur laquelle le quasi-monopole du passé n'existe plus, il faut

être compétitif sur le prix alors que les concurrents mondiaux ont appris, en 30 ans, à faire du verre trempé à très bas coût.

Si la route du redressement est parsemée d'écueils, le succès de cette levée de fonds, au-delà de la simple nostalgie, témoigne d'une demande forte, dans l'esprit – et pour le portefeuille – des Français, pour une économie participative, sociale et solidaire. C'est toujours plus enthousiasmant comme perspective qu'une « start-up nation » imaginaire... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

Le mouvement poujadiste (2)

Le 24 janvier 1955, si l'enraciné de Saint-Céré parvint à réunir plus de 100 000 fidèles à la porte de Versailles, il alla jusqu'à en revendiquer 250 000 (que vou-



La politique au crible

HUBERT DE MARANS.



◀ **Langue française.** Le gouvernement québécois vient de fêter le 48^e anniversaire de sa charte.

les contenus anglophones des plateformes du type Netflix et Spotify qui diffusent en masse les œuvres anglophones ; 5 % seulement de la musique écoutée est québécoise sur Spotify et au total 8,6 % des contenus sont en français. De même sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok, X, plus de 50 % des 18-34 ans dialoguent et publient en anglais afin d'être plus visibles dans l'environnement numérique nord-américain.

Le Québec réagit. – « Il est désormais possible pour un jeune Québécois de grandir sans jamais être exposé à des œuvres culturelles québécoises. Cela n'est pas seulement un problème de consommation, mais de transmission. La culture québécoise, avec ses valeurs, son humour, ses références et ses récits, risque de disparaître des esprits, surtout chez les jeunes générations, si rien n'est fait pour inverser cette tendance. », conclut, sans fard, le nouveau commissaire à la langue française. Un signe positif apparaît en 2024 : la part des nouveaux immigrants permanents connaissant le français est en augmentation.

Devant cette situation, un projet de loi (n° 109) garantissant la « "découvrabilité" des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique », porté par Mathieu Lacombe (ministre de la Culture et des Communications), vient tout juste d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale du Québec. Ce projet a pour but de garantir la souveraineté culturelle du Québec par la mise en évidence des contenus en français. Ce projet consensuel a fait, fin octobre 2025, l'objet de recommandations de Benoît Dubreuil visant à le renforcer. Les autorités québécoises ont donc bien conscience du danger et agissent contre l'anglicisation même rampante.

Le projet, relevant de l'exception culturelle québécoise, risque d'être un nouvel élément de discord avec l'administration Trump. Le département américain du commerce considère la loi 96 comme une *Foreign trade barriers*, une entrave au commerce ! La situation linguistique au Québec n'est pas un long fleuve tranquille, mais un rapide où les drapeaux (2) de la langue française savent se diriger face aux géants économiques et numériques anglophones pour maintenir l'identité collective francophone du pays. La langue reflète l'identité propre d'un peuple et sa vision du monde ! ■

Francophonie

Québec, constats pour un combat !

par Marc Favre d'Échallens.

Vu de France, le Québec est l'exemple à suivre pour la sauvegarde du français. Toujours province du Canada, le Québec est le pays envié par de nombreux Français qui voient leur langue malmenée en France et négligée par leurs gouvernants successifs.

Le français bénéficie, au Canada, dans un environnement largement anglophone, de protections puissantes, et surtout appliquées. Cela résulte de combats ardues menés par les Québécois pour faire du français la langue officielle et commune du Québec. Ainsi, se sont succédés en 1974 la loi 22, suivie en 1977 de la Charte de la langue française (loi 101), elle-même renforcée par la loi 96 de 2022 (en cours de mise en œuvre).

La loi 96 confirme que le combat pour le maintien de ce vecteur de l'identité collective du Québec est d'actualité dans cet îlot de francité (9 millions d'habitants) (1). Ce texte a mis en place un commissaire à la langue française (Benoît Dubreuil) qui aura, en plus de fournir avis et recommandations au gouvernement, la possibilité d'effectuer vérifications et enquêtes.

L'usage de l'anglais en progression. – En 2024, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a dressé dans un rapport le constat d'une pression prégnante de l'anglais dans les loisirs et au travail. Le rapport dévoile qu'une part notable des jeunes francophones (55 % des 18 à 34 ans ; sondage de 2021) n'est pas opposée à l'utilisation de l'anglais au travail, en ligne ou dans les commerces. En outre, la population parlant principalement le français à la maison est passée de 81 % en 2016 à 79 % en 2021.

L'OQLF pointe également l'importance cruciale du français comme langue d'en-

seignement alors que le poids de l'immigration de populations anglophones renforce la présence de l'anglais dans l'enseignement. Statistique Canada indique que le nombre de résidents non permanents (souvent anglophones) présents au Québec a augmenté en 2024 de 20 %, portant l'effectif à 616 600 personnes au 1^{er} janvier 2025. Sur ce point, depuis la loi 96, le nombre d'élèves dans le réseau anglophone est plafonné à 17,5 % du nombre des étudiants du premier niveau d'éducation post-secondaire. L'OQLF souligne enfin l'omniprésence de l'anglais dans le travail, notamment dans les secteurs des hautes technologies et de l'économie du savoir, les entreprises québécoises étant de plus en plus actives à l'international.

Un signe positif : en 2024, la part des nouveaux immigrants connaissant le français est en augmentation.

Le constat de l'OQLF est limpide : « La part de personnes connaissant l'anglais a augmenté, alors qu'au contraire la part de personnes connaissant le français a légèrement diminué. » De plus, le commissaire à la langue française précise que « parmi les francophones, les personnes de deuxième génération d'immigration ont un niveau de bilinguisme plus élevé et manifestent une plus grande indifférence linguistique que les personnes immigrantes et que celles qui ne sont pas issues de l'immigration ».

Enfin, le constat le plus préoccupant est le glissement des jeunes générations vers

(1). En 2024, environ 56 % ne parlent avec leurs proches que le français, 4 %, que l'anglais, et 30 %, le français et l'anglais, ou le français et l'anglais accompagnés d'une autre langue, 10 % une autre langue (Source 2024 de l'Institut de la statistique du Québec).

(2). Ouvrier forestier chargé de contrôler la libre flottaison des troncs d'arbres coupés qui sont jetés dans un cours d'eau.

L'invasion chinoise

Défaite commerciale absolue

Face au déferlement des produits chinois à bas prix, la réaction des autorités françaises est dérisoire et Bruxelles ferme les yeux.

Après la révélation que Shein vendait des poupées « *pédopornographiques* » (estampillées « CE », selon certains), les douanes françaises ont contrôlé, le 6 octobre, les 200 000 colis chinois arrivés en une journée à Roissy, avec deux ministres venant se faire photographier devant un flacon de vernis à ongles déclaré par eux « *non conforme* ». Gesticulation faisant ressortir qu'en temps normal peu de contrôles sont effectués au vu des quantités en cause. Les résultats de ces vérifications sont destinés à alimenter une enquête judiciaire et à remonter vers l'Union européenne qui est sommée par la France de réagir en des délais plus courts que lors de ses habituelles procédures, car il y a péril en la demeure. Mais les Allemands veulent éviter à tout prix une confrontation avec la Chine.

L'affaire Shein a révélé des statistiques hallucinantes. L'UE aurait importé en 2024, par 600 avions gros-porteurs qui atterrissent chaque nuit sur son sol, plus de 4,6 milliards de colis, en provenance de Chine à plus de 90 %. Pour la France, on parle de 1,5 milliard de colis dont 800 millions avec une valeur ne dépassant pas 150 euros. En dessous de cette somme aucune taxe n'est prélevée. Vous vous croyez vertueux parce que vous n'avez jamais rien acheté sur les plateformes Shein, Temu ou Aliexpress. Mais vous êtes des pigeons car, chez votre revendeur, vous avez acheté plus ou moins les mêmes produits provenant des mêmes endroits, mais trois à quatre fois plus chers parce que soumis à une TVA de 20 %, vendus par du personnel payé selon nos normes, dans des locaux hors de prix, surtaxés par des maires follement dépensiers mais qui s'insurgent hypocritement contre l'arrivée de Shein au BHV !

C'est ce qu'ont constaté les visiteurs attirés par l'annonce de rayons physiques Shein dans le Bazar de l'Hôtel de Ville à Paris et bientôt ses déclinaisons dans plusieurs villes de province. La direction du BHV de Paris se félicite d'avoir reçu 50 000 visiteurs supplémentaires en cinq jours, avec un panier moyen de 45 euros (sur les 25 millions de clients Internet de Shein en France). Mais certains ont été déçus car, au lieu des 10 000 références de vêtements en perpétuelle évolution sur le site de Shein, il n'y avait que 1 500 références de produits sélectionnés parmi les plus haut de gamme... Une consommatrice habituée à acheter des jeans à 7 ou 9 euros, en trouvait à 20 ou 40 euros en rayons. Qui plus

est, comparant la référence avec son smartphone, elle s'apercevait que Shein en faisait une promotion de quelques euros, que le BHV n'avait pas les moyens de répercuter. Elle décidait donc de le commander sur son téléphone... Combat perdu d'avance pour le commerce physique ?

On pourrait croire qu'au moins cette activité de colis profite à La Poste grâce aux partenariats liés récemment avec des géants chinois. Cela n'aura qu'un temps car de gigantesques logisticiens chinois ont pris pied en Europe et organisent eux-mêmes les livraisons « *du dernier kilomètre* ». Shein propose ainsi à ses clients le recours à GoFro, qui a huit établissements en France mais zéro salarié direct...

Les Chinois contrôlent tout, des matières premières à la livraison chez vous. Pas une miette pour payer nos salaires et cotisations sociales. Les dirigeants de l'UE, qui ont décidé l'interdiction de la production de véhicules thermiques en 2035, se rendent

compte un peu tard qu'aucune batterie électrique n'est possible sans le bon vouloir de la Chine. Celle-ci contrôle l'essentiel des terres rares dans le monde. Même Donald Trump a dû en rabattre et n'a obtenu qu'un sursis d'une année en allant à Canossa, c'est-à-dire en Corée du Sud, rencontrer, le 30 octobre, le président Xi Jinping qui menaçait d'interdire toute exportation de gallium, germanium, antimoine et autres métaux rares utilisés entre autres dans l'industrie d'armement...

Dans ce combat de Titans, les Européens sont la valeur d'ajustement, victimes des pressions et taxes américaines d'un côté, soumis à l'omnipotence de l'industrie et du commerce chinois de l'autre. Rien de tout cela n'était imprévisible et les trahisons qui ont permis cette situation sont telles que désigner quelques boucs émissaires, comme le patron actuel du BHV par exemple, est odieux et dérisoire. ■

FREDERIC AIMARD.

Sur le front paysan

Mercosur : trahison en vue

En se prononçant depuis le Brésil pour une ratification de l'accord de libre-échange avec le Mercosur, le président de la République a pris le risque d'envenimer les tensions sociales et politiques.

Le 6 novembre, lors d'une rencontre avec le président Lula en marge de la COP30 de Belém, Emmanuel Macron qualifiait l'accord avec le Mercosur de « *plutôt positif* », dans la mesure où des clauses protégeant l'agriculture européenne y figureraient désormais. Une déclaration qui a provoqué, dans les heures qui ont suivi, une avalanche d'indignations tant le sujet est, à juste titre, brûlant, pour l'agriculture française.

Les dirigeants de la FNSEA, de la Coordination rurale et de la Confédération paysanne ont immédiatement réagi en qualifiant ces propos de trahison. Et les précisions – plus qu'embrouillées – apportées par la ministre de l'Agriculture Annie Genevard (LR) ne les ont pas vraiment rassurés. On sait en effet que Bruxelles et Berlin mettent une grosse pression sur les États membres pour que le traité Mercosur soit signé le 20 décembre prochain, dans une version qui n'inclut à ce stade aucune « clause de sauvegarde ».

Les paroles du chef de l'État ont également déclenché un tir de barrage dans la classe politique. Du RN à LFI, en passant par Les Écologistes le PC et le PS, mêmes réactions scandalisées. Y compris de la part de Bruno Retailleau, le patron des Républicains (LR), qui n'a pas hésité à déju-

ger une ministre de l'Agriculture pourtant issue de ses rangs. Du côté des socialistes et du côté des macronistes, on garde à ce stade un silence plus qu'embarrassé.

Sur le terrain, la mobilisation paysanne commence à s'organiser et on peut s'attendre, dans les semaines qui viennent, au retour des tracteurs dans nos rues. De premières tensions ont eu lieu le 12 novembre à Toulouse à l'occasion d'une visite d'Emmanuel Macron. Questionné par une délégation de syndicalistes agricoles très en colère, le chef de l'État a fait machine arrière toute, en déclarant que le projet de traité « *tel qu'il existe aujourd'hui recevra un non très ferme de la France* », confirmant au passage que l'actuelle copie bruxelloise ne comprend ni « *mesures miroirs* », ni « *contrôle aux frontières* ». La direction nationale de la FNSEA a pris acte de ces déclarations en indiquant qu'elle attendait du président de la République un « *non* » sans conditions lors du conseil européen du 18 décembre.

Toute cette agitation ne fait évidemment pas les affaires d'un gouvernement et du PS, à la recherche d'un compromis sur le budget. En cristallisant les oppositions, en ouvrant potentiellement une fracture au sein du « *bloc central* », l'agitation autour du traité du Mercosur pourrait bien jouer les calculs de ceux qui pariaient sur une sortie de crise politique d'ici la fin de l'année. Affaire à suivre... ■

JEAN BONGRAIN.



Vue du pont de Saint-Georges de l'Oyapock. L'ouvrage relie depuis mars 2017 la Guyane française à l'État d'Amapa au Brésil.



SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: ROMULO FERREIRA

Amérique du Sud

Entre Amazone et Orénoque

par Yves La Marck.

Absents de la COP30 de Belém au Brésil, les Américains mobilisent face au Venezuela. Entre l'or vert de l'Amazonie et l'or noir de la ceinture de l'Orénoque, le plateau des Guyanes redevient un enjeu international. Un signal d'alerte pour la région française Antilles-Guyane.

Le président du Brésil connaît exactement le point sensible du monde de l'écologie: la forêt amazonienne et son réservoir de CO₂ pour la planète. Au G7 de Biarritz de 2019, la présidence française en avait fait son cheval de bataille dirigé contre son prédécesseur, Jair Bolsonaro, allant jusqu'à proposer une internationalisation de cette région qui court sur huit États et la Guyane française. La France aura à nouveau la présidence du G7 en 2026. Lula étant au pouvoir, et pouvant solliciter, cette année-là, à 81 ans, un nouveau mandat en octobre, son jeune ami Emmanuel Macron a ravalé sa morve pour s'en faire un allié privilégié, alors même que la situation environnementale a peu changé.

La protection toute relative de la forêt amazonienne a été obtenue au prix de lourdes concessions faites par Lula à l'agro-business qui domine le Congrès et détient les clés de la future élection présidentielle. Le Parti des travailleurs a toujours été ouvertement « développementaliste ». Deux concessions majeures de Lula ont ainsi conduit à une exploitation intensive du soja au Cerrado et aux forages pétroliers dans l'embouchure du fleuve Amazone.

« Qui connaît le Cerrado? Couvrant un quart de la superficie du Brésil, les plateaux du centre du pays, ce biome s'avère bien moins "charismatique" que l'immense forêt tropicale » (1). Or, de cette immense savane qui a été rasée pour moitié au cours des dernières décennies, provient un tiers des eaux de l'Amazone. Personne n'en parle, surtout pas à Bruxelles pour ne pas « froisser ses partenaires du Mercosul »; Macron se gardera de soulever la question pour ne pas gêner la réélection de Lula.

Donald Trump aura beau jeu de défendre le Guyana contre les appétits de Caracas. Tout en ciblant les réserves pétrolières du Venezuela qui sont les plus importantes de la planète.

S'alarmera-t-il plus de l'autorisation d'exploration accordée le 20 octobre par l'Autorité environnementale brésilienne (IBAMA) à la société pétrolière nationale Petrobras dans le bloc 54 offshore à 175 km des côtes dans le prolongement de l'embouchure du fleuve Oyapoque? L'État d'Amapa, ex-Guyane portugaise, qui est l'un des plus

pauvres du Brésil et qui vote pour Lula, devrait ainsi dépasser à terme le niveau de vie de sa voisine française. Ce fleuve marque en effet la frontière entre le Brésil et la France, la plus longue frontière terrestre française (730 km). Le bloc pétrolier qui sera exploité sera lui-même frontalier de la ligne de démarcation entre les deux espaces maritimes.

Or il y a une dizaine d'années, le même IBAMA avait rendu un rapport négatif sur un projet d'exploration de Total sur un champ analogue dans l'espace maritime de la Guyane française. Engagé dès 2011, échappant à la loi Hulot du 30 décembre 2017 qui interdit toute exploitation d'énergies fossiles sur le territoire national, il fut finalement abandonné par Total en février 2019 pour insuffisance de résultats. Entretemps, en 2015, Paris avait demandé et obtenu de la commission compétente de l'ONU l'extension du domaine maritime au-delà de la zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles marins, portée grâce au bassin continental à 350 milles marins. Ainsi, la Guyane française, département de 84 000 km², a engendré une ZEE de 131 560 km² augmentée de 72 000 km² (part limitée à l'exploitation des ressources du sous-sol). Tout cela pour ne rien faire du tout. La décision brésilienne a réveillé les envies parmi une partie de la population qui s'était hier mobilisée contre le projet Total. Le « major » français s'est quant à lui déplacé vers les voisins.

Le choix de Georgetown par Trump. – En 2015, alors que la COP20 adoptait l'accord de Paris, Exxon Mobil faisait la décou- ►

verte du siècle au large de l'État de Guyana : le champ de Stabroek, l'une des plus importantes réserves mondiales. En quelques années, de plus pauvre des Guyanes, l'ex-Guyana britannique se retrouve bientôt avec le PIB par habitant l'un des plus élevés au monde. 62 % de croissance en 2022, 38 % en 2023. La production atteint déjà les 750 000 barils/jour pour ses 730 000 habitants.

En avril 2024, le Guyana signe un nouveau contrat, cette fois sur un bloc contesté par le Venezuela. En effet, la moitié occidentale du Guyana (en superficie les deux tiers), l'Essequibo, du nom du fleuve qui coupe le pays par son médian, fait l'objet d'une revendication historique puisqu'elle faisait partie de la Guyane espagnole qui couvrait trois provinces de l'actuelle Venezuela autour du fleuve Orénoque (2). À l'indépendance du Guyana en 1966, Caracas avait remis en cause la frontière délimitée par l'arbitrage de Paris de 1899. Georgetown a saisi la Cour internationale de justice qui s'est déclarée compétente en 2020 et devrait rendre son arrêt en 2026. En décembre 2023, Caracas avait déployé des forces militaires, procédé à un référendum, puis accepté un protocole.

Le boom guyanais avait été comparé à l'émirat de Qatar. Nicolás Maduro se comparant lui-même à Saddam Hussein, c'est plutôt au Koweït qu'il faut penser. Lors de la première guerre du Golfe, le président Bush père avait été légitime à empêcher l'annexion de Koweït par Bagdad, tout en se refusant à commettre l'erreur, qui sera fatale à son fils, d'envahir l'Irak. Donald Trump aura beau jeu de défendre le Guyana avec lequel un accord avait été conclu dès son premier mandat en 2020, renforcé en mars dernier par un accord de défense conclu avec le secrétaire d'État Marc Rubio. Comme pour l'Irak, cela n'empêche pas de cibler *in fine* les réserves pétrolières du Venezuela qui sont les plus importantes de la planète. Un « major » américain du Texas, Chevron, fournit un tiers des recettes pétrolières de la République bolivarienne.

TotalEnergies annonçait en octobre 2023 vouloir investir 10,5 milliards de dollars au Surinam, ex-Guyana néerlandaise (de l'autre côté du fleuve Maroni), dans un bloc *offshore* 58 de GranMorgu, mitoyen du Guyana. En juin 2025, il acquiert aussi 25 % du bloc 53, situé à l'est, vers la Guyane française. Parallèlement, il négocie des participations au Guyana.

L'Eldorado. – Curieusement, le Guyana était un point totalement aveugle de la diplomatie et française et européenne. C'est la seule colonie britannique sur le continent, dans un univers fantasmé par Walter Raleigh (1596) (3) ; son anglophonie la relie plus aux îles Caraïbes, dont plusieurs sont anglophones, au lieu d'être pris en tenaille entre deux empires latins, espagnol et portugais ; Georgetown abrite le siège de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Anglophones, les Guyanais sont aussi nom-

breux dans la diaspora (300 000 estimés aux États-Unis) que dans leur pays. L'actuel lord chancelier, n° 2 du cabinet britannique, David Lammy, est d'origine du Guyana.

Il aura fallu attendre le 1^{er} septembre 2025 pour que le Quai d'Orsay se décide à y ouvrir une ambassade de plein droit, la première d'ailleurs de l'Union européenne (avant le Brexit, celle du Royaume-Uni suffisait). Le premier ambassadeur de France a présenté ses lettres de créance au président qui venait d'être réélu, Irfaan Ali, issu de la majorité indienne (40 %), pour un pays qui compte environ 30 % d'« Africains » et 10 % d'Amérindiens.

La mer des Caraïbes avant la mer de Chine méridionale. – Le réengagement américain s'inscrit dans ce pivot vers son propre hémisphère qui a commencé avec le Panama et se poursuit avec le Venezuela pour bien-

tôt se généraliser à toute l'Amérique latine. La transition est parvenue à un tel degré de tension que le X^e sommet des Amériques prévu à Punta Cana (République dominicaine) du 1^{er} au 6 décembre a été reporté *sine die* en 2026. Difficile de se réunir à la vue du plus gros porte-avions au monde appelé à patrouiller au large, et à Punta Cana en vis-à-vis de Porto Rico où stationnent plus de 10 000 militaires américains. La question que l'on ne peut que lancer ici est : quelles conséquences pour les trois départements français d'Antilles-Guyane ? ■

(1). « Le Cerrado brésilien, victime de l'agro-business », Pierre-Louis Choquet, *Études*, novembre 2025.

(2). Pour référence, l'extraordinaire *Expédition Orénoque-Amazone* (1948-1950), Alain Gheerbrant, Gallimard, 1952, collection Folio, 1993.

(3). V. S. Naipaul (prix Nobel de littérature 2001), *La Perte de l'El Dorado*, 1969, Plon 2001. Le Guyana « el-dorado pétrolier » : on ne croit pas si bien dire.

Pays-Bas

Un pays fracturé

Jouez violons, sonnez crécelles ! L'extrême droite batave a été vaincue lors des élections législatives du 29 octobre. La réalité est évidemment plus complexe.

Les électeurs ont sanctionné le PVV de Geert Wilders. Le 3 juin 2025, le leader d'extrême droite avait annoncé que son parti quittait le gouvernement dirigé par Dick Schoof, car la politique du gouvernement sur les questions migratoires n'était pas assez ferme, ce qui obligeait le Premier ministre à démissionner et le roi à convoquer des élections anticipées. Or le PVV n'obtient que 16,66 % des voix, six points de moins qu'en 2023, et 26 sièges, soit 11 de moins que deux ans plus tôt. Au contraire, le parti D66 (Démocratie 66) progresse de plus de dix points avec 16,94 % des voix et gagne 17 sièges par rapport à 2023, autant que le PVV. Il de-

vance même ce dernier de quelque 30 000 voix. C'est pourquoi Rob Jetten, leader de D66, est le favori pour le poste de Premier ministre. Au dire de la presse, il a mené une campagne progressiste, optimiste et européenne.

Pourtant, avec 15 partis à la Chambre basse, l'optimisme n'est peut-être pas autant de rigueur. Selon l'historien Christophe de Voogd : « Il n'y a jamais eu une élection où pas un seul parti ne passe la barre des 30 sièges » (1). Or les deux vainqueurs n'obtiennent chacun que 26 sièges. Les trois partis de la droite radicale, PVV, FvD (Forum pour la démocratie) et JA21 (Juste réponse 21), cumulent 26,57 % des voix et 42 sièges. Pire, la rhétorique anti-immigrés imprègne maintenant une bonne partie du discours de la droite classique. Il est intéressant de noter que D66 arrive en tête dans les plus grandes villes (La Haye, Utrecht, Rotterdam, Groningue), la gauche verte-socialiste l'emportant à Amsterdam, alors que le PVV de Geert Wilders triomphe dans les zones rurales. Sans oublier le vote des Néerlandais



Rob Jetten, dirigeant du parti centriste D66. Sa formation a remporté les récentes élections aux Pays-Bas.

SOURCE : WIKIPEDIA, PHOTO : MARTIN BEEKMAN

dais de l'étranger, où la gauche socialiste obtiendrait 29,1 % des voix, contre D66 18,6 % et le PVV 8,6. Différence entre les territoires intégrés à la mondialisation et les autres.

La gauche socialiste et écologiste, pourtant réunie en un seul parti, subit son deuxième revers consécutif et ne pèse plus que 12,79 % (trois points de moins par rapport aux élections de 2023) et 20 sièges contre 25 en 2023. Franz Timmermans, leader du parti, ancien commissaire européen, a démissionné. Les partis de la droite et du centre, partenaires de l'ancienne coalition au pouvoir, ont connu des fortunes diverses. Les deux partis de droite, VVD et CDA sont à la peine, le premier obtenant 22 sièges (- 2), et le second 18 (+ 9), rectifiant ainsi sa déroute de 2023. Il profite de l'effondrement du Nouveau Contrat social, parti démocrate-chrétien concurrent créé par un ancien membre du CDA, qui perd ses 20 sièges à la Chambre basse. Le Mouvement agriculteur-citoyen (BBB), qui avait émergé au début des années 2020, perd trois de ses sept sièges. C'est donc l'ensemble de la coalition sortante (PVV, CDA, VVD, BBB) qui est sanctionnée et pas le seul parti de Geert Wilders. ■

MARC SÉVRIEN.

(1). Voir Corinne Deloy, « Les Démocrates 66 arrivent en tête des élections législatives néerlandaises », Fondation Robert Schuman, 29 octobre 2025, p. 2.

Voix étrangères

Paula White

Le rédacteur en chef de la Lettre Afrique de l'hebdomadaire britannique *The Economist* a eu un coup au cœur en entendant, le 1^{er} novembre, que Donald Trump condamnait des atrocités en Afrique. Quelle ne fut pas sa surprise quand il découvrit que le président ne faisait pas référence aux massacres du Soudan, mais aux attaques contre des chrétiens au Nigeria. La polémique enfila sur ce dernier sujet et le premier fut relégué en arrière-plan. Dès le 5 novembre, le quotidien *The New York Times* exposait les trois options envisagées par le commandement militaire pour l'Afrique (AFRICOM) : légère, moyenne et lourde, sans néanmoins d'intervention au sol.

À l'origine du coup de chaud de Trump, son visionnage de la chaîne Fox News, à bord d'Air Force 1 qui le ramenait d'Asie, citant une statistique fournie par l'ONG évangélique Open Doors qui surveille les actes antichrétiens à travers le monde et faisait état d'un total de 4476 morts dont 3100 au seul Nigeria (du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024). L'ONG s'est expliquée dans un long communiqué de presse le 3 novembre : si elle a voulu attirer l'attention, elle n'a jamais souhaité d'intervention militaire ni susciter une polémique



Paula White. Cette télévangéliste américaine conseille Donald Trump sur les sujets religieux.

contre-productive. Le gouvernement nigérian n'est pas accusé de participation mais de faiblesse dans la protection des citoyens. L'ONG reconnaît que les attaques n'ont pas que des causes religieuses et ne s'engage pas sur le terme de génocide. Le même jour, l'organe évangélique le plus ancien, *Christianity Today*, met aussi un point d'interrogation après le terme de génocide au Nigeria.

Le débat a fait remonter la question des liens entre Donald Trump et le monde évangélique. 85 % des évangéliques américains ont voté pour lui. Mais ce qui est nouveau, c'est « comment le trumpisme a propulsé une théologie charismatique marginale au cœur du courant dominant » (*Religious News Service, NRS*). En effet, les pentecôtistes ne sont qu'une fraction de la nébuleuse évangélique, et en leur sein une moitié environ défend une vision unifiée de la religion et de la politique. Or ce sont ces groupes qui progressent le plus vite dans les pays du Sud, et notamment en Afrique. Ce sont donc ces secteurs, diffus aux États-Unis même, qui entretiennent des liens anciens avec les nombreuses « Églises » pentecôtistes africaines. La personne-clé qui sert d'intermédiaire entre Trump et les évangéliques, et entre Trump et les chrétiens africains, s'appelle Paula White-Cain (elle porte le nom de ses deux derniers maris). Pasteur reconnue d'une *megachurch* de Floride depuis 1991, télévangéliste à succès depuis 2001, elle a été remarquée dès 2002 par Trump que, selon certains, elle aurait « converti » à une nouvelle pratique du christianisme (il est presbytérien par sa mère). À son invitation, elle a prononcé une prière à la cérémonie d'investiture du premier mandat, ainsi qu'un ami pasteur ghanéen, champion de « l'évangile de la prospérité ». Trump l'avait nommée à la Maison Blanche pour diriger le bureau de soutien aux « initiatives fondées sur la foi » (créé par George W. Bush en 2001), renommé le 7 février 2025 Bureau de la

foi de la Maison Blanche (*WHFO, White House Faith Office*), chargé, en plus de sa destination initiale, de conseiller la présidence sur les discriminations religieuses aux États-Unis. Forte de ses liens avec le pentecôtisme en Afrique, Paula White, en tournée depuis début novembre en Afrique centrale, a séjourné au Rwanda et en RDC, en avant-première de l'accord de paix signé le 15 novembre à la Maison Blanche entre les présidents Kagame et Tschisekedi. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Centrafrique.** – Le Conseil constitutionnel a publié le 14 novembre la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle. Parmi les sept prétendants en lice, figure le chef de l'État sortant Faustin-Archange Touadéra ainsi que les anciens Premiers ministres Henri-Marie Dondra et Anicet-Georges Dologuélé. Le scrutin se tiendra le 28 décembre prochain, en même temps que les élections législatives, régionales et municipales.

■ **Japon.** – La nouvelle Première ministre Sanae Takaichi a suscité un vif regain de tension diplomatique avec Pékin en déclarant qu'une attaque de la Chine contre Taïwan pourrait entraîner une réaction militaire du Japon. Le consul général de Chine à Osaka, Xue Jian, a posté le 8 novembre sur le réseau social X un message – retiré par la suite – menaçant de « couper sans hésitation » la « sale tête » de Takaichi.

■ **Mexique.** – À l'occasion d'un bain de foule le 4 novembre dernier, la présidente Claudia Scheinbaum a été victime d'une agression sexuelle de la part d'un inconnu sous l'empire de l'alcool contre lequel elle a déposé plainte. Deux jours plus tard, elle a présenté un plan visant à encourager les poursuites et les sanctions contre le harcèlement de rue et les violences sexuelles, un véritable fléau qui toucherait environ 45 % des Mexicaines.

■ **Ukraine.** – L'armée russe revendique la prise de la quasi-totalité de la ville stratégique de Pokrovsk. La chute de cette localité de 31 km² située dans l'oblast de Donetsk constituerait la première conquête d'une agglomération majeure depuis la prise de Bakhmout en mai 2023. Carrefour logistique, Pokrovsk était surtout l'une des dernières forteresses du Donbass encore sous contrôle ukrainien avec Sloviansk et la capitale régionale *de facto*, Kramatorsk.

CASIMIR MAZET.



Philosophie politique

Comment l'État social est renversé

par Bertrand Renouvin.

Conçu sous la III^e République et mis en œuvre à la Libération (cf. *Royaliste* n° 1310), notre État social est très différent, dans ses fondements philosophiques, son déploiement et son ambition, du *welfare state*. Ce sont pourtant les États-Unis qui inspirent les destructeurs du modèle français.

Pour comprendre le « *grand renversement de l'État social* » (1), il faut faire un détour par les États-Unis qui ont construit et fait évoluer un système différent du nôtre. Le *welfare state* est inspiré par un idéal d'égalité des opportunités à saisir par un individu responsable de lui-même. Cet *homo americanus* ne vit pas dans une société telle que nous la concevons, mais dans un ensemble de communautés résultant d'un contrat passé entre individus libres. À la manière des États européens, les États-Unis mènent une politique économique, disposent d'une réglementation (minimale) du travail, de services publics peu développés et d'une protection sociale. Les modalités de cette protection caractérisent le *welfare state*: crédits d'impôts massifs, *social security* comportant une assurance retraite, une assurance santé minimale et une faible assurance chômage; s'y ajoute un système d'assistance caractérisé par une aide sociale en nature et divers autres dispositifs.

Ce *welfare state* est largement discrédité – surtout l'aide sociale. Ce discrédit

procède d'une idée ancrée dans les esprits: la pauvreté est la conséquence d'une faute morale commise par des individus qui sont pauvres parce qu'ils sont incapables de se prendre en charge. Comme l'a montré Robert Castel, la pauvreté aux États-Unis n'a jamais existé comme phénomène social: « Une société dite opulente n'est pas une société où il n'y a pas de misère, mais une société où la misère n'a pas de statut. »

Une expérience américaine... – Longue-ment analysé par Sacha Lévy-Bruhl, le *welfare state* a une histoire, qui commence à la fin du XVIII^e siècle lorsque la prise en charge de la pauvreté par les communautés villageoises, héritée des colons britanniques, se perd dans l'élan vers l'Ouest. L'abondance des ressources y fait oublier la notion de manque, et la promotion de la *yeomanry* (petite propriété terrienne) fait obstacle à la création d'une hiérarchie de statuts. La pauvreté devient dès lors un problème moral, qui relève de la charité et qui dérange l'idéal de la société d'abondance où

chacun peut s'élever par ses propres forces.

L'industrialisation provoque ensuite une pauvreté massive, qui est traitée par des dispositifs d'assurance et d'assistance. Cependant, l'assurance contre les accidents du travail mise en place au début du XX^e siècle heurte la conception du *free worker* mise à l'honneur contre l'esclavage pendant la guerre de Sécession et ce bel idéal empêche une généralisation des assurances. La politique d'assistance est soumise à un contrôle de moralité et concerne des victimes qui méritent la charité. En réaction à la Grande Dépression, le *New Deal* met en place en 1935 le *Social Security Act* qui réunit l'assurance et l'assistance pour le chômage, la vieillesse et l'aide aux familles monoparentales. Mais il ne s'agit pas d'une politique de solidarité faisant émerger une citoyenneté sociale: la Grande Dépression est vue comme une catastrophe naturelle qui exige des mesures exceptionnelles inspirées par le devoir de secourir des victimes innocentes. Or la notion de catastrophe naturelle implique que ces secours soient limités dans le temps.

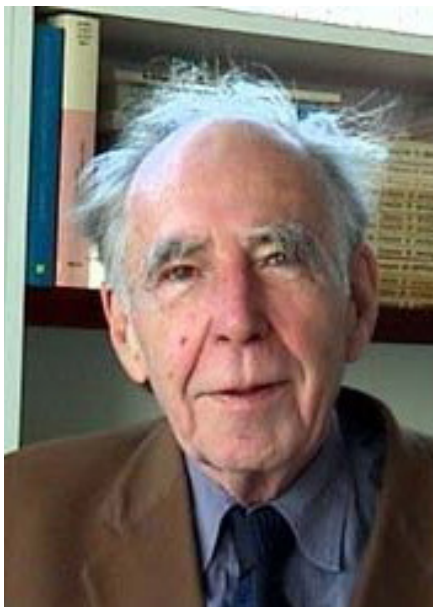
Après la guerre et au cœur de la société d'abondance, les pauvres continuent d'être regardés comme des victimes, des gens qui ne peuvent pas s'aider eux-mêmes – sans qu'on s'interroge sur les structures économiques. Dans les années soixante, le *Community Action Program* vise à compenser les défaillances de diverses communautés, à commencer par celle formée par les Afro-Américains. Avec le *New Deal* et jusqu'à la *Great Society* des années John-

◀ **Les Temps modernes** de Charlie Chaplin (1936). Même si la notion d'État social en France vient de loin, sa forme moderne est née de l'industrialisation.

son, la guerre contre la pauvreté reste, dans son progressisme, liée à une vision moralisante et subjectiviste – loin, très loin du modèle français d'État social.

L'offensive conservatrice qui commence en 1972 aux États-Unis nous est beaucoup plus familière puisque les ennemis de notre État social lui ont emprunté nombre de leurs thèmes. Dès 1969, Richard Nixon lance un *Family Assistance Plan* qui associe un revenu d'assistance à une obligation de travail ou de formation et à des incitations fiscales à la reprise d'emploi. Puis se développe le thème du fraudeur et surtout de la fraudeuse aux allocations, associé à la crainte des ghettos noirs de centre-ville. Lors de sa campagne électorale de 1976, Ronald Reagan forge le mythe de la *welfare queen*, jeune femme noire célibataire qui vit dans le luxe grâce à ses escroqueries – alors que la mère de famille blanche travaille dur pour s'en sortir. C'est ainsi que la victime pauvre des années soixante redevient coupable. On affirme que les dispositifs d'assistance n'ont pas empêché la pauvreté mais favorisé les vices des pauvres, qui ne sont pas considérés comme une classe sociale mais comme un agrégat de subjectivités pathologiques. Dans les années quatre-vingt, on cible plus particulièrement le jeune délinquant noir et la jeune fille noire enceinte pour faire accepter une assistance contractualisée sous la forme d'une mise au travail et d'une responsabilisation. Le critère moral redevient décisif et Bill Clinton choisit à son tour de durcir l'assistance afin que les individus coupables de leur pauvreté se prennent eux-mêmes en charge. Le blâme de la victime n'exclut pas la compassion mais laisse toute sa place au soupçon.

...qui a inspiré de profonds changements en France. – Comme les États-Unis, la France a connu de profondes mutations au cours des quarante dernières années. L'expansion industrielle de l'après-guerre, qui avait permis le développement du salariat et de protections statutaires, a laissé place à une société tournée vers le secteur tertiaire dans laquelle le travail s'est littéralement désintégré. Très vite, certains sociologues en ont conclu que l'État social était inadéquat aux évolutions en cours. En France, c'est Pierre Rosanvallon qui a ouvert le débat avec la publication de *La Crise de l'État-providence* en 1981, un ouvrage qu'il a précisé dix ans plus tard dans *La Nouvelle Question sociale*. Pour lui, le principe de la solidarité et la conception des droits sociaux – présentés comme des « *droits de tirage* » – doivent être remis en cause car la question sociale ne porte plus sur l'exploitation des travailleurs mais sur le processus d'exclusion massive qui est à l'œuvre. Et Pierre Rosanvallon de préconiser le repla-



Le sociologue Robert Castel. Son livre *Les Métamorphoses de la question sociale* (Fayard, 1995) reste un ouvrage de référence.

cement de « l'État passif providence » qui serait une « machine à indemniser » par un « État actif providence » voué à l'insertion des individus victimes de la conjoncture économique. La « société assurantielle » ne serait plus possible, car elle ne pourrait plus couvrir des individus exposés à des risques croissants – catastrophes naturelles, insécurité... qui n'ont rien à voir avec la justice sociale.

Avec le RSA, ce n'est plus la société qui doit protection aux pauvres, ce sont les pauvres qui doivent montrer leurs capacités à la société, en échange de l'aide publique.

Or Sacha Lévy-Bruhl a raison de souligner que Pierre Rosanvallon, à la suite de François Ewald et d'Anthony Giddens, réduit l'État social à une simple gestion des aléas: « Définir l'État social à partir du risque et de l'assurance et renvoyer son origine à des enjeux de citoyenneté, représentent donc une double manière de désactiver la conception du droit social et de dépolitiser la question de la justice qui lui est liée. » Dans la logique de la réforme du *workfare* (2) en 1996, Pierre Rosanvallon plaide pour le renvoi contractuel à la responsabilité individuelle, par lequel l'individu est obligé de se resocialiser.

Jacques Donzelot s'inspire explicitement des États-Unis, en privilégiant le « modèle de la confiance » sur celui, français, du consentement. Il s'agit de ramener le social à sa « réalité procédurale » dépolitisée et de faire prévaloir l'autonomie individuelle dans une société néolibérale riche de potentialités. Robert Castel avait objecté que toute la démonstration de Jacques Donzelot reposait sur une anthropologie naïve – celle d'un individu toujours capable de se prendre en charge.

L'exemple américain inspire Alain Ehrenberg décrivant en 2010 une société du malaise et plaidant pour une sociologie de l'individu conçu comme institution et promotion de soi-même. Robert Castel répondait qu'il est « un peu léger » d'inciter des individus en état de souffrance sociale à se prendre en charge « sans voir que cette injonction d'autonomie irréalisable risque d'aggraver leur sentiment d'échec et leur perte d'estime d'eux-mêmes ». À l'opposé d'une conception de l'autonomie qui serait « naturelle », il faut des supports – ceux qui sont offerts par l'assurance, l'assistance, les services publics, le droit social.

La troisième voie dessinée par d'éménents intellectuels de gauche a trouvé sa traduction législative en 1988 avec le revenu minimum d'insertion (RMI) puis avec le revenu de solidarité active (RSA) en 2003.

Le RMI a été présenté comme un retour aux sources solidaristes et l'opinion l'a perçu comme une extension du droit social – l'insertion n'étant pas une obligation mais un objectif. Avec le RSA, qui a contribué à réduire la pauvreté, l'autonomie n'est plus un objectif mais une condition, l'assistance n'est plus un droit mais un accompagnement qui reprend implicitement la distinction américaine des bons pauvres qui travaillent – sous la menace d'une suppression de l'allocation – et des mauvais pauvres qui ne font pas d'efforts. C'est réaliser un transfert de la dette sociale: ce n'est plus la société qui doit protection aux pauvres, ce sont les pauvres qui doivent montrer leurs capacités, en échange de l'aide publique.

Le contrat l'emporte sur le statut. Telle est la logique qui provoque le grand renversement de l'État social. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le RSA implique des heures de travail obligatoire, et les réformes de l'assurance chômage traduisent la même volonté de responsabilisation des individus. Plus généralement, comme le souligne Sacha Lévy-Bruhl, « Le droit du travail revient de plus en plus au mythe libéral d'une contractualisation entre deux subjectivités par le renversement de la hiérarchie des normes donnant une place prépondérante à la négociation directe entre employé et employeur. Enfin, la démarchandisation du service public se voit remplacée par une conception du citoyen comme consommateur à travers une privatisation croissante de nombreux secteurs et un sous-investissement chronique dans les autres ».

La citoyenneté sociale se dilue dans une idéologie individualiste du mérite qui contredit l'exigence égalitaire d'une amélioration générale des conditions. Devons-nous en rester là ? ■

► Sacha Lévy-Bruhl, *Le grand renversement de l'État social*, PUF, février 2025.

(1). Sacha Lévy-Bruhl, *Le grand renversement de l'État social*, PUF, février 2025.

(2). Dans le *workfare*, on reçoit des aides sociales à condition que l'on travaille.



Société

Un antiracisme socialiste

par Nicolas Maxime.

Entre l'antiracisme libéral, basé sur la morale, et l'antiracisme politique, obsédé par les identités, Kévin Boucaud-Victoire met en avant une troisième voie. Dans *Mon antiracisme: Pourquoi je ne suis ni décolonial ni libéral*, il prône un antiracisme socialiste, fondé sur la lutte des classes, l'égalité des conditions matérielles et un universalisme concret.

Kévin Boucaud-Victoire a grandi en banlieue, à Meaux. Très tôt, il fait l'expérience du regard différencié porté sur la couleur de sa peau. Plus tard, après s'être installé en Guyane, il constate que les tensions raciales existent au sein des populations noires et comprend que l'insécurité culturelle peut également concerner les minorités.

De retour en métropole, il intègre l'université, rencontre des personnes d'autres milieux sociaux et diversifie ses lectures. Il saisit que la classe est le facteur le plus important et que le racisme ne se résume pas à une simple lecture raciale. C'est à partir de cette expérience personnelle que Boucaud-Victoire aborde la confrontation entre antiracisme libéral et antiracisme politique, présentés comme diamétralement opposés mais qui sont, selon l'auteur, les deux faces d'une même pièce.

Le premier, hérité des années 1980 et de SOS Racisme, moralise la question raciale tout en laissant intactes les structures économiques qui produisent la précarité et la ségrégation. La figure d'Obama, évoquée

par Boucaud-Victoire, en est l'illustration: « l'élection de Barack Obama [...] nous a prouvé quelque chose: il ne suffit pas de le vouloir ou d'un beau symbole métissé pour accoucher d'une société post-raciale » (p. 160). En s'appuyant sur un discours sur l'égalité des chances, la tolérance et la diversité, cet antiracisme évacue le sujet des conditions matérielles.

« Le "républicanisme autoritaire" découle du jacobinisme lui-même et de sa tendance à uniformiser pour tenter d'émanciper. »

K. Boucaud-Victoire.

Face à cela, le second, issu des mouvements décoloniaux, prétend restaurer une radicalité en dénonçant un racisme systémique. Mais cette analyse, en faisant de la race l'unique facteur des inégalités, tombe dans un réductionnisme racial. L'antiracisme politique essentialise les identités au lieu de les dépasser. Les classes populaires se retrouvent clivées entre, d'un côté, les minorités ethniques et, de l'autre, la ma-

rité blanche. Cela a pour conséquences de nourrir le ressentiment et de détourner une partie du monde ouvrier blanc de la lutte antiraciste jusqu'à se diriger vers le vote d'extrême droite.

Mais surtout antiracisme libéral et antiracisme politique s'auto-entretiennent parce qu'ils se développent dans un monde façonné par le néolibéralisme et partagent une même incapacité à penser les rapports de classes. L'ouvrage dénonce un universalisme abstrait, incarné par des élites déconnectées des réalités sociales, qui entend imposer une culture uniformisée. « Ce "républicanisme autoritaire" découle du jacobinisme lui-même et de sa tendance à uniformiser pour tenter d'émanciper. Mais il mène aussi à une impasse, car pour que l'universel puisse exister, il faut qu'il repose sur des postulats acceptés de tous » (p. 146). En ce sens, sa critique rejoint celle d'Emmanuel Todd (1), qui voyait dans la mobilisation « Je suis Charlie » une résurgence du catholicisme zombie, morale collective vidée de spiritualité, mais empreinte d'un réflexe de supériorité culturelle.

« Faire ensemble » plutôt que « vivre ensemble ». – À cet universalisme figé, instrument de domination, Boucaud-Victoire oppose un universalisme concret, enraciné dans la vie matérielle des classes laborieuses. Il évoque un pluriversalisme qui prend en compte les particularismes et reconnaît la diversité sans renoncer à l'universalité. C'est la lutte des classes qui donne sens à cet universalisme concret.

L'auteur explique qu'il n'existe pas en

◀ **Kévin Boucaud-Victoire**. Très critique sur un « *antiracisme moral* » qui occulte complètement la responsabilité du système économique.

France de racisme systémique ou d'État au sens strict. Aucune loi, aucune institution n'instaure de hiérarchie raciale comparable à l'*apartheid* ou à la ségrégation. Cependant, il existe un racisme d'agents de l'État. Boucaud-Victoire préfère parler d'un racisme institutionnel qui produit des discriminations : contrôles au faciès, inégalités d'accès à l'emploi ou au logement, etc. Ce concept peut être pertinent à condition de lui donner un sens plus restrictif, car il convient d'étudier ces phénomènes comme le résultat de logiques sociales, économiques et territoriales, et non à travers des critères exclusivement raciaux.

À côté de cela, subsiste un racisme individuel, qui ne concerne pas que les minorités, mais aussi les personnes blanches dans certains contextes. Ce racisme des minorités serait réactionnel, né du ressentiment face à des situations d'exclusion ou d'injustice, et il peut se manifester entre minorités, traduisant une concurrence entre communautés. La non-prise en compte de ces différents types de racisme – individuel, entre minorités – ôte toute forme de crédibilité aux luttes antiracistes.

Ce que propose l'auteur, c'est un antiracisme socialiste, c'est-à-dire une convergence entre luttes antiracistes et lutte des classes. Kévin Boucaud-Victoire défend l'idée que le racisme s'enracine dans les inégalités sociales produites par le capitalisme, et qu'un antiracisme efficace doit s'attaquer aux causes économiques et structurelles plutôt qu'aux seules attitudes individuelles.

Pour cela, il appelle à « *faire ensemble* » plutôt qu'à « *vivre ensemble* » : non pas coexister pacifiquement dans un même espace, mais agir collectivement pour transformer la société. C'est dans le travail, dans les luttes écologiques et syndicales, que se tissent les liens et les solidarités entre humains, peu importe la couleur de peau. La convergence des luttes ne peut venir que des lieux de travail, des campagnes, des quartiers, là où se rencontrent concrètement les classes subalternes.

Mon antiracisme s'affranchit des postures morales et des enfermements identitaires en appelant à une refondation socialiste du combat antiraciste pour unir les opprimés au-delà de leurs appartenances. La brève description que Boucaud-Victoire consacre à la société socialiste à venir peut laisser dubitatif. Mais cela ne doit rien enlever à la force de ce magnifique ouvrage et de son idée principale : l'antiracisme ne passera que par une socialisation des moyens de production. ■

► **Kévin Boucaud-Victoire**, *Mon antiracisme*, Desclée de Brouwer, avril 2025.

(1). Emmanuel Todd, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, éd. du Seuil, 2015.

Géopolitique

Le climat change, la guerre aussi

Guerre et Climat, par Dominique Bourg et Jean-Vincent Holeindre, Frémeaux et associés, novembre 2025.



Cet ouvrage compact (moins de cent cinquante pages) confronte les points de vue de deux universitaires, l'un philosophe engagé dans le mouvement écologiste, l'autre spécialiste des études de défense et de sécurité.

La dialectique entre conflictualité et urgence climatique est le thème central de ce livre en trois volets : regards sur la conjoncture internationale, guerre et société, une guerre à la nature. Une problématique féconde, qui nous éloigne de la classique interrogation sur les stratégies et les rapports de force.

Alors que la logique collective voudrait que les Nations s'entendent pour traiter le problème du changement climatique, la conflictualité est plutôt attisée par la raréfaction des ressources et l'habitabilité de plus en plus réduite de la Terre. Dans un contexte où les puissants acceptent la perspective d'une catastrophe écologique où ils ne se préoccuperont que de tirer leur épingle du jeu, en se ménageant des enclaves préservées ou en fuyant vers Mars...

Les auteurs apportent des réflexions pertinentes sur la crise de la démocratie, sur celle du discours progressiste qui doit renoncer à annoncer la descente de la Jérusalem céleste pour proposer le moins pire face au pire, sur la « *désoccidentalisation* » du monde.

La notion de « *guerre juste* », limitée à la défense de son propre territoire et de sa population, est pour Dominique Bourg et Jean-Vincent Holeindre une base de réflexion indispensable, comparée aux deux doctrines concurrentes : une « *paix positive* » qui récuse toute guerre et nous soumet aux fluctuations américaines, et un « *réalisme rustique* » qui constate qu'une guerre ne saurait être morale et que les intérêts doivent prévaloir.

Les Européens ont tenté, après la guerre froide, le paradoxe de se désarmer tout en prétendant étendre au monde la démocratie et les droits de l'homme et en multipliant les interventions humanitaires. Une hypocrisie qui nous revient en pleine face et ouvre dans l'ancien « *tiers monde* » un champ aux nouveaux empires, russe et chinois. Pour un temps seulement peut-être.

La catastrophe climatique de plus en plus apparente, que les auteurs déclinent dans leur dernier chapitre, la « *guerre au climat* » et l'indifférence des nouveaux prédateurs modifient radicalement notre perspective stratégique. La notion de « *guerre réglée* » dont les civils seraient épargnés a vécu, toutes les activités sociales concourent au conflit. Là où l'urgence est globale, les empires vivent dans un univers conceptuel étriqué.

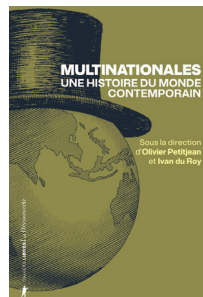
Le dernier paragraphe résume parfaitement l'ouvrage : « *L'humanité n'aura pas le choix. Soit elle s'autorégule et cesse de mettre au pouvoir des abrutis violents, soit elle disparaîtra. Et la nature l'enfouira à jamais... Une asymétrie qu'il convient de ne pas perdre de vue.* » ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Économie mondiale

Les vrais dirigeants du monde

Multinationales. Une histoire du monde contemporain, sous la direction d'Olivier Petitjean et Ivan du Roy, La Découverte, coll. Cahiers libres, février 2025.



À l'heure où les indices boursiers battent des records, où le commerce international fait l'objet de négociations tendues entre puissances mondiales, où la financiarisation de l'économie et l'optimisation fiscale interrogent la responsabilité sociale

et environnementale des grandes firmes, ce livre vient à point nommé pour nous aider à comprendre l'évolution du pouvoir des multinationales depuis la moitié du XIX^e siècle à aujourd'hui. Une cinquantaine de contributeurs ont participé à cet ouvrage, sous la direction d'Olivier Petitjean, journaliste et directeur de l'Observatoire des multinationales, et Ivan du Roy, cofondateur et rédacteur en chef du média d'investigation *Basta* !

Écrit en cinq grandes parties qui débutent en 1850 et se prolongent jusqu'à aujourd'hui, ce livre retrace les relations entre multinationales elles-mêmes, entre les États et leurs grandes firmes, et insiste sur le rôle de la commande publique dans leur développement. Dès le début du siècle dernier, les États essaient de contrôler les regroupements d'entreprises qui se constituent en trusts monopolistiques au détriment des petites et moyennes entités de production. Les premières lois antitrust sont votées dès 1890 aux États- ►

Unis. La résistance ouvrière également s'organise face à ces mastodontes en devenir. Des premiers pas de l'Internationale ouvrière, à l'instauration de la Journée internationale des femmes après les grèves des ouvrières de l'industrie textile à New York au début du XX^e siècle. Les trois premiers grands chapitres retracent cette évolution, de « la première mondialisation » à la mise en place de l'ordre américain après la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi l'histoire de grandes nations économiques que nous traversons à travers leurs entreprises. De la banque américaine J. P. Morgan, à la britannique HSBC, du Français Schneider en concurrence avec l'Allemand Krupp pour la fabrication des canons, au conglomérat de la chimie allemande IG Farben et son rôle dans la production de gaz destiné aux camps d'extermination.

L'ouvrage devient plus militant au fil des pages, au rythme de l'évolution des moyens de communication accaparés par les grands groupes. On pense aux GAFAM bien sûr, mais aussi aux sociétés de conseil qui, comme Mc Kinsey, agissent dans l'ombre. Ou bien encore à l'action des lobbies au sein des instances gouvernementales ou intergouvernementales. À ce propos, on peut noter l'excellent article sur le règlement Reach (*Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals*) que les lobbies de l'industrie chimique au sein des instances européennes, BASF et Bayer en tête, ont réussi à détourner de son objectif. Il s'agissait pourtant de protéger les consommateurs et l'environnement.

On se délectera des petites histoires dans la grande, comme la couleur rouge du costume du père Noël que l'on doit à la firme Coca-Cola. On y croiera des personnages haut en couleur, comme Isaac Singer, dont l'entreprise détient 90 % du marché des machines à coudre à la fin du XIX^e siècle et qui est contraint de quitter les États-Unis pour l'Europe à la suite d'un scandale familial. Il aurait eu une vingtaine d'enfants de lits différents. On y suivra la saga de la famille Bat'a, fabricant tchèque de chaussures en toile plutôt qu'en cuir, et l'on doit à son créateur Tomáš la mise en place d'une politique sociale innovante. Jusqu'à ce que son demi-frère Jan Antonín qui succéda au décès accidentel du créateur, soit soupçonné de collaboration durant la Seconde Guerre mondiale. On croiera Henri Siméon, royaliste rallié au Second Empire, dans un chapitre consacré à la Générale des eaux, dont il fut le premier dirigeant.

On regrettera l'absence de bibliographie pour certains chapitres, qui permettrait d'aller plus loin. Mais cela reste un travail remarquable sur ces entités juridiques complexes (à dessein) qui dominent le monde. Huit cents pages qui devraient nous imposer un devoir de vigilance et qui posent clairement la question du rôle des États, des organisations inter-



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTOS: BUOLUONE

Siège social d'Amazon à Seattle. Des tours de 37 étages qui montent vers le ciel à l'image des profits.

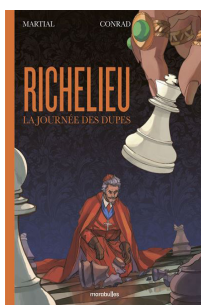
nationales, des citoyens, dans le contrôle de ces entreprises. ■

D. J. HELLER.

Histoire

Louis XIII et Richelieu

Richelieu, la journée des Dupes, par Martial, Conrad, Marabulles, septembre 2025.



Œuvre de Maël Martial et de Mathilde Conrad, cette BD historique nous permet de redécouvrir un épisode majeur de la politique étrangère de la France au XVII^e siècle et de la construction de la monarchie exécutive : la journée des dupes. Drôle de journée, d'ailleurs, puisqu'elle s'étend sur deux jours, les 10 et 11 novembre 1630, au palais du Luxembourg et au château de Versailles, un pavillon de chasse alors. Le roi Louis XIII décide de faire fi des injonctions de sa mère, la reine Marie de Médicis, qui plaide pour le renvoi du cardinal de Richelieu, accusé de mener une politique hostile aux catholiques et à l'Espagne en soutenant les Provinces-Unies et les principautés allemandes en lutte contre les Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire. En un mot, la France soutient les ennemis de l'Espagne catholique. La reine mère s'illusionne sur l'ascendant qu'elle exerce sur son fils qui choisit Richelieu, lui renouvelle sa confiance et le fait duc et pair de France.

Dans l'ordre intérieur, les auteurs nous montrent que c'est une étape décisive dans la construction de la monarchie ab-

solue. C'est tout à la fois une défaite du parti dévot, en quelque sorte héritier de la Sainte-Ligue des guerres de Religion, et la mise au pas provisoire de l'aristocratie qui entend encadrer, voire limiter, le pouvoir royal et qui profitera de la régence d'Anne d'Autriche pour tenter en vain de reprendre ce qu'elle a perdu.

C'est le triomphe du « roi de guerre », l'indépendance du royaume et de sa sécurité, et l'autorité du roi prédominant en toutes choses, fût-ce au prix de lourds impôts auxquels la noblesse ne peut prétendre être exemptée, du moins un temps. Louis XIII voit aussi son image renforcée. On le voit sortir de sa chrysalide, sachant s'imposer à sa mère au nom de la raison d'État et à ce titre faire preuve d'autorité même si, par instants, il paraît tenaillé par le doute. Et de l'autorité, il en faut au milieu d'une cour qui n'est que rumeurs, bruits et complots.

Richelieu est le personnage central de l'album. Un Richelieu qui, comme le roi, est dépeint sous des traits inhabituels, de manière un peu plus conforme sans doute au personnage historique. Un homme de foi et authentique évêque, tenaillé par les appels de sa conscience face aux souffrances qu'engendre sa politique, notamment lors du siège de La Rochelle. Déterminé, il n'en reste pas moins en proie au doute et à la peur, surtout lorsqu'au soir du 10 novembre, il se croit perdu. Il est hanté par le fantôme de Concini qui ne cesse de lui annoncer sa perte et de se présenter à lui comme l'image infernale de son futur. Obsédé par les trahisons possibles de son entourage, il sait placer ses agents dans des lieux stratégiques comme sa nièce, Marie, auprès de la reine mère, son ennemie.

Au fil des pages, nous croisons les tableaux de Motte et de Gérôme, le chroniqueur Guillaume Bautru, et les Trois Mousquetaires nous font un clin d'œil. ■

MARC SÉVRIEN.

DR.



Par Gérard Leclerc

Pour saluer Jean-Claude Guillebaud

L'annonce du décès de Jean-Claude Guillebaud a produit en moi un véritable choc, avec le regret que nos relations se soient estompées ces dernières années. Avec lui, la confrontation constante des idées était plus que stimulante, d'autant que sa personnalité chaleureuse lui assurait une densité particulière. Mais j'ai appris depuis que, malheureusement, les dernières années de Jean-Claude l'avaient retranché de cette vie intellectuelle où il excellait et même de l'environnement agreste de sa belle maison qu'il avait décrit avec tant de force poétique. La pudeur m'interdit d'en dire plus à ce propos, mais je ne puis m'interdire un sentiment de révolte à l'égard de ce qui fait partie du tragique de l'existence.

Le contraste de ses dernières années avec ce que fut la vie de ce prodigieux journaliste et de ce penseur d'exception est d'autant plus frappant. Journaliste il le fut, comme peu l'ont été dans la profession. Comment ne pas avouer mon admiration à l'égard de ce confrère qui avait suivi en reporter tous les grands conflits de la planète ? « *Du Biafra au Vietnam, du Liban à l'Éthiopie, de l'Iran au Bangladesh, Israël, Gaza ou Sarajevo, j'ai passé une partie de ma vie à voir mourir les êtres humains.* » Ne reconnaissait-il pas qu'il y avait une certaine grisaille du combat, même de la part de ceux qui se prétendaient pacifistes, à l'image de Joan Baez ou de Bob Dylan ? Mais les spectacles les plus désolants, ceux notamment des débâcles d'un peuple tout entier étaient suivis d'un retour surprenant à la paix : « *Toute débâcle, tout effondrement, fût-il psychique, contient en lui-même un avenir qui n'est pas encore lisible. Il roule ainsi, au cœur même de la catastrophe, une germination prometteuse. En y pensant, je me réfère d'instinct au terme grec metanoïa, très en usage dans la spiritualité orthodoxe.* » Certains exemples d'un tel retournement invitent à une amère sagesse. Quand Jean-Claude Guillebaud se félicite qu'au lendemain de la sécession du Biafra, un délicat équilibre fédéral fût à peu près rétabli, il ne pouvait encore imaginer que le Nigeria serait en proie aux pires accès du djihad contemporain. Du moins, son expérience du terrain relié à une réflexion historique à distance lui permettait de comprendre le monde avec une sagacité peu commune.

Il faut reconnaître la date de 1995, avec la publication au Seuil de *La Trahison des Lumières*, pour envisager le grand tournant qui se produit chez le journaliste, qui passe du reportage à l'essai intellectuel. Il va y affronter avec acreté les défis de notre temps. Il a été préparé à cette tâche par les auteurs qu'il a fréquentés dès sa prime jeunesse et qui se partagent d'ailleurs équitablement entre la droite et la gauche. Ainsi peut-il nommer, d'un côté Raoul Girardet, Jacques Perret, Pierre Boutang (grâce à la lecture de *La Nation française*) ; de l'autre, Jules Roy, André Mandouze, Henri Alleg. Par la suite il va virer progressiste, attiré par les chrétiens de gauche. Cela ne l'empêchera jamais d'être sensible à l'ambivalence des vérités : « *Je déteste depuis toujours les engagements simplificateurs, ceux qui ne peuvent affirmer qu'en faisant de l'autre un démon.* »

Deux références ont joué un rôle considérable dans son évolution personnelle : Jacques Ellul et René Girard. À propos de ce dernier, j'ai retrouvé un mot de 2022, où Guillebaud me précisait la façon dont il avait lié amitié avec l'auteur de *La Violence et le Sacré*. Il avait publié dans *Le Monde* un des premiers grands entretiens de Girard. S'ensuivirent la rédaction d'un livre d'entretiens et deux visites en Californie.

Ellul et Girard donc, ces deux références donnent une idée de l'ampleur du travail de l'essayiste, dont l'ambition ira jusqu'à imaginer « *la refondation du monde* ». Aux railleurs qui pensaient démesurée une telle ambition, l'auteur répliquait qu'il n'y avait rien de plus urgent que de s'opposer à ce que notre temps avait d'éclaté et de labyrinthique. « *Plus que jamais s'impose le besoin de perspective, de remise en cohérence, de réflexion panoramique à défaut de pouvoir être encyclopédique.* » Encore faut-il ne pas craindre de nous considérer toujours comme des héritiers : « *Nous sommes les héritiers de ce que Maurice Bellet appelle une extraordinaire imbrication, faite d'influences croisées, d'interactions subtiles, d'émergences repérables. Mais nous avons surtout en propre d'être les héritiers critiques (et non point dévots) de notre propre histoire.* »

De cette refondation il conviendrait de faire la synthèse en reprenant la lecture de la douzaine d'essais que Jean-Claude Guillebaud a écrits depuis *La Trahison des Lumières*. J'espère qu'un représentant d'une nouvelle génération s'y emploiera quelque jour. Il ne s'agirait pas uniquement d'une affaire de mémoire, mais d'une mise à jour d'une pensée toujours en actes. Ainsi, lorsque l'auteur de *La Refondation du monde* s'interroge sur l'avenir du judéo-christianisme, il s'insère dans un débat terriblement contemporain, ravivé par les événements actuels de Terre sainte. La nouvelle flambée d'antisémitisme oblige à une prise de conscience de ce que signifie la tradition biblique et talmudique confrontée aux enjeux de la modernité et aux données géostratégiques. Et quand s'y ajoute le partenaire islamique, la question devient encore plus redoutable et urgente. L'intérêt de Guillebaud, c'est qu'il se refusait à fuir la difficulté, en tentant une problématisation qui tenait compte de toutes les données, celles qu'il découvrait à force de recherches historiques et d'intérêt pour les différentes traditions.

Autre domaine exploré, celui du progrès des technologies modernes et singulièrement les développements de l'intelligence artificielle. Il est vrai que face à l'énigme qui se déployait l'essayiste marquait sa perplexité : « *Le réel échappe au pouvoir que nous avons de le penser. "Toute thèse, disait Søren Kierkegaard, s'offre au rire des dieux."* Nous sommes bien au-delà de ce rire divin. » Est-il vrai que la globalisation et la mondialisation annoncent « *la fin irrémédiable d'une certaine idée de la souveraineté locale* » ? Guillebaud pensait qu'on était très loin du village global annoncé par certains. Subsistaient différences, rivalités, conflits, inégalités, exploitations de l'homme par l'homme. Mais à son encontre, je ne suis pas persuadé que nous allions vers l'effacement des souverainetés. Le phénomène trumpiste, tout comme l'affirmation du partenaire chinois, nous engage vers une montée en force des rivalités entre puissances.

Mais, cher Jean-Claude, tout le labeur que vous avez accompli continuera à stimuler les intelligences, d'autant que toutes vos interrogations continuent à nous poursuivre, avec « *cet impératif de partager ce qui nous reste d'espérance* ». ■

► La bibliographie de Jean-Claude Guillebaud rassemble quelque 35 volumes. Quelques-uns demeurent disponibles en librairie. Notamment *La Refondation du monde*, Points Essais ; *Je n'ai plus peur*, L'Iconoclaste ; *La Tyrannie du plaisir*, Le Seuil.



Chronique des expositions

Un autre regard sur l'enfance

par Alain Solari.

Le Petit Palais rend hommage à Jean-Baptiste Greuze, peintre de l'âme qui fut célèbre pour ses portraits et ses scènes de genre. Sa peinture se fait le miroir des interrogations du XVIII^e siècle sur le statut de l'enfance.

À l'occasion du 300^e anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste Greuze (1725-1805), le musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris propose de redécouvrir son œuvre autour du thème de l'enfance. Une centaine de peintures (portraits, têtes d'expression, scènes de genre), dessins et estampes composent le parcours autour de sept sections, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Le monde anglo-saxon semble s'être particulièrement intéressé à Greuze. L'Anglaise Anita Brookner lui a consacré une thèse. On doit à Edgar Munhall, conservateur à la Frick Collection de New York, une exposition monographique présentée aux États-Unis, puis à Dijon en 1976-1977. En France, en 2005, une exposition fut organisée à Tournus (Saône-et-Loire) pour le bicentenaire de la mort du peintre. Chez nous, Greuze demeure relativement méconnu. L'ambition morale qui préside à ses scènes de genre est plus difficile à saisir de nos jours. Elles reflètent les enjeux qui animent les philosophes – de Rousseau à Diderot – autour de la place de l'enfant dans la société et de son éducation. Greuze les a interprétées avec les codes du XVIII^e siècle qu'il faut décrypter.

Jean-Baptiste Greuze naît à Tournus, le 21 août 1725. On sait peu de choses de sa

jeune formation, sinon qu'il intègre l'atelier lyonnais du peintre Charles Grandon, avant de parfaire sa formation à Paris vers 1750. En 1755, le sculpteur Jean-Baptiste Pigalle l'introduit auprès des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture auxquels il présente ses œuvres. À l'Académie, il complète sa formation auprès de Charles-Joseph Natoire.

Chez Greuze, l'expression de l'émotion ne se fait jamais au détriment du naturel.

Greuze est un homme libre. Avec treize ans de retard, il présente à l'Académie *Septime Sévère et Caracalla* pour être reçu peintre d'histoire, genre noble. Il n'est accepté que comme « peintre de genre ». Cet échec mettra un terme à ses incursions dans le registre de la peinture d'histoire. La France a changé ; l'intimité supplante l'héroïsme. Greuze trouve rapidement des admirateurs et des collectionneurs, du marquis de Marigny à l'impératrice Catherine II de Russie. Le séjour romain et les excursions napolitaines n'infléchissent pas le style de Greuze. Revenu à Paris, il épouse en 1759 Anne-Gabrielle Babuty, fille d'un riche libraire de la rue Saint-

Jacques. Le peintre usera comme jamais de la gravure pour diffuser ses œuvres. La Révolution, avec son héroïsation républicaine et sa ferveur politique, fait passer de mode la peinture de Greuze, avec ses scènes moralisantes et ses piétés familiales. Le peintre se renouvelle au seuil du XIX^e siècle. Il se rapproche de David et des cercles bonapartistes. Son portrait de Dominique-Vivant Denon (1804) allie l'humilité et la solennité, l'Ancien Régime et l'esprit nouveau. Greuze meurt le 21 mars 1805 à Paris.

Le siècle des Lumières accorde un nouveau statut à l'enfant, qui cesse de n'être considéré que comme un adulte en devenir. Sa spécificité est reconnue en tant qu'être singulier ayant des droits et des besoins propres. « *De nombreux pédagogues envisagent des réformes de l'éducation, qu'il s'agisse de Charles Rollin (Traité des études, 1726-1728), du père Bernard Lamy (Entretien sur les sciences, 1684), de Claude Fleury (Du choix de la conduite des études, 1686), de l'abbé Jean-Pierre de Crousaz (Traité de l'éducation des enfants, 1722) ou de l'abbé Castel de Saint-Pierre (Projet pour perfectionner l'éducation, 1728)...* Surtout Rousseau, auteur d'Émile ou De l'éducation (1762), joue un rôle décisif. Le but de Rousseau est de restituer à l'enfance sa place dans le commencement de l'existence, et de ne pas projeter l'adulte sur l'enfant » (1).

Nourri des idéaux des Lumières, le peintre s'est fait l'interprète de certains sujets de société, comme celui de l'éducation des enfants, de certaines formes de violences au sein des familles ou subies par les jeunes filles. Avec *La Cruche cassée*, Greuze présente un tableau sans

◀ **Jean-Baptiste Greuze. *Portrait d'un jeune berger* (1760-1761).**

complaisance de son époque. Le tableau est un symbole de la perte de la virginité compris de tous. Mais le peintre conserve toujours une part énigmatique en ne décrivant jamais l'action de manière explicite. Il privilégie les effets du drame. À l'instar des philosophes des Lumières, le peintre voit dans l'éducation donnée à l'enfant la source d'un renouveau de la société de son époque. D'une certaine manière, c'est aussi une question actuelle, mais les enjeux ne sont évidemment pas les mêmes qu'au XVIII^e siècle. La majorité des modèles de Greuze sont anonymes. Ce sont des portraits de l'enfance plutôt que des portraits d'un individu précis. À travers une peinture naturaliste, l'artiste traduit un état d'âme, des nuances de sentiments : tristesse, ennui, rêverie, espièglerie...

Chez Greuze, l'expression de l'émotion ne se fait jamais au détriment du naturel. *« On considère que Greuze dépeint les enfants avec un naturalisme sans précédent, qui saisit à la fois leur apparence extérieure et leur vitalité intérieure. Sa peinture offre une vision de l'enfance en phase avec la pensée vitaliste des sciences médicales de l'époque. Celle-ci promeut une nouvelle conception de l'enfant, envisagé comme un être doté d'une force vitale singulière qui stimule sa croissance physique et anime son existence morale »* (2).

À la charnière de l'Ancien Régime, des Lumières et du XIX^e siècle, Greuze a jeté sur l'enfance un nouveau regard. ■

► **Jean-Baptiste Greuze, *l'enfance en lumière*. Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, jusqu'au 25 janvier 2026.**

(1). Céline Spector dans le catalogue : *L'enfant, un nouveau statut au XVIII^e siècle.*

(2). Emma Barker dans le catalogue : *Greuze et le portrait d'enfant.*

Histoire

Un prince méconnu

Le château de Versailles, fidèle à sa tradition de grandes expositions la France royale, propose un portrait d'un personnage mal connu, le Grand Dauphin, fils aîné de Louis XIV et figure du Grand Siècle français

« *Fils de roi, père de roi, jamais roi.* » La formule lapidaire de Saint-Simon structure la toute première exposition jamais consacrée au Grand Dauphin (1661-1711), fils de Louis XIV, exposition que nous présente le musée national du château de Versailles. Né l'année ayant suivi le mariage de son père, il porte dès sa naissance

le titre de dauphin et est élevé en conséquence. D'abord confié à des femmes, il est entouré dès l'âge de sept ans d'une pléiade de précepteurs, dont Bossuet, qui vont lui enseigner toutes les disciplines qu'un futur roi se doit de maîtriser tant sur le plan intellectuel que moral, ce que nous montrent ses cahiers d'exercices. Il bénéficie pour cela d'une pédagogie innovante où l'image joue un rôle important. Chasseur, il pratique dès que l'âge le lui permet la chasse au loup. Formé à la guerre, il s'illustre à la bataille de Philipsburg en 1688, son seul véritable fait d'armes. Jeune, il siège au Conseil d'en-haut, autre façon d'apprendre.

La princesse bavarroise à laquelle il est marié – alliance utile politiquement – va lui donner trois garçons, titrés Bourgogne, Anjou et Berry, le deuxième devenant roi d'Espagne en 1700 sous le nom de Philippe V. Les deux autres meurent très peu de temps après leur père : Bourgogne en 1712, six jours après sa femme, Berry en 1714. Dès lors, Louis XIV n'a plus, pour toute famille, qu'un arrière-petit-fils, futur Louis XV. Des tableaux montrent ces différents personnages.

Amateur de bonne chère et de chasse, pieux, il devient aussi l'un des plus importants collectionneurs du royaume. Il s'adonne à ses collections avec passion : tableaux, sculptures, porcelaines, meubles (c'est un fanatique de Boulle). Des pièces magnifiques sont présentées au visiteur. Elles décorent ses appartements de Versailles puis son château de Meudon qu'il a acheté à Louvois. C'est son Versailles où il aime à se retirer avec ses fidèles et où il s'épanouit enfin. C'est là aussi qu'il meurt de la petite vérole en 1711 à 49 ans, passant ainsi de la lumière à l'obscurité. ■

MARC SÉVRIEN.

► **Fils de roi, père de roi, jamais roi, le Grand Dauphin (1661-1711). Musée national du château de Versailles, jusqu'au 15 février 2026.**



Les Expositions

■ **Fondation Louis Vuitton, Paris. –**

La Fondation présente une rétrospective de l'œuvre de Gerhard Richter, peintre allemand né à Dresde en 1932 qui a fui à Düsseldorf en 1961 avant de s'établir à Cologne, où il vit et travaille encore aujourd'hui. Gerhard Richter est considéré comme l'un des artistes les plus importants de sa génération.

Il jouit d'une reconnaissance internationale. La Fondation dédie l'ensemble de ses espaces à cette rétrospective inédite par son ampleur et sa temporalité. Elle réunit 275 œuvres de 1962 à 2024 : peintures à l'huile, sculptures en acier et en verre, dessins au crayon et à l'encre, aquarelles et photographies peintes. Pour la première fois, une exposition propose un panorama complet couvrant soixante ans de création de l'artiste.

Jusqu'au 2 mars 2026.

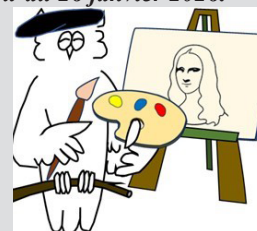
■ **Musée Bonnat-Helleu, Bayonne. –**

Le musée bayonnais rouvrira ses portes le 27 novembre 2025, après une fermeture et une période de travaux de 14 ans. Le parcours d'exposition comprendra des chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci, Goya, Delacroix ou d'Ingres. En tout, dans les 4 000 m² d'exposition, 1 000 œuvres seront visibles dans le parcours permanent et tourneront avec celles précieusement conservées dans des réserves toutes neuves.

Les 3 500 dessins exceptionnels seront également visibles par roulement.

■ **Le Louvre-Lens : Gothique. –** De la naissance des cathédrales au Moyen Âge à la contre-culture goth aujourd'hui, l'art gothique a traversé les siècles. Le Louvre-Lens consacre pour la première fois un panorama au gothique, depuis son apparition jusqu'au succès du néogothique au XIX^e siècle. L'art gothique résonne avec le temps des bâtisseurs des grandes cathédrales. Ce mouvement, un des premiers à se diffuser dans toute l'Europe, a inspiré des formes artistiques exceptionnelles. Sculptures, objets d'art, peintures, manuscrits, vitraux, photographies et dessins sont rassemblés dans un parcours de plus de 250 œuvres. L'exposition offre un voyage dans le temps, ponctué d'incursions thématiques sur l'écriture, la musique, le cinéma et la littérature.

Jusqu'au 26 janvier 2026.





SOURCE : VILLE DE THANN

Des royalistes contre les nazis (83)

Paul Dungler (3) Le complot contre Hitler

par François-Marin Fleutot.

Alors que sa Septième colonne monte en première ligne pour libérer l'Alsace, Paul Dungler et Gabriel Jeantet participent à des réunions avec des officiers allemands antinazis qui complotent contre Hitler. La Gestapo intervient et Dungler est déporté en Allemagne.

C'est un euphémisme de dire que la rencontre qui a lieu entre de Gaulle et Dungler, le 25 novembre 1943 à Alger, villa des Glycines, siège de la France libre, se passe très mal, l'intransigeance de l'un répondant à celle de l'autre. Dès la fin de l'entretien le chef de la résistance alsacienne a l'interdiction de rentrer en métropole. Il part se réfugier dans la villa Dar Mahieddine de Lemaigre Dubreuil. Par son intermédiaire il aurait rencontré Selden Chapin (consul états-unien) ainsi que le colonel Henry Hyde, de l'Office of Strategic Services (OSS). Ceux-ci sont très intéressés par sa connaissance de l'Allemagne et ses contacts d'avant-guerre avec quelques industriels allemands antinazis. Ils décident de l'aider à rentrer en France. En attendant, il rencontre aussi les services spéciaux (armée Giraud) du général Louis Rivet (1883 †1958). Dungler décolle secrètement de Blida dans une forteresse volante états-unienne à la barbe des services gaulistes. Il est parachuté à l'aveugle près d'Aigueperse (Puy-de-Dôme) le 8 janvier 1944 et rejoint Gabriel Jeantet à Vichy où il fait son rapport aux services du Maréchal.

Son ami lui raconte ses rendez-vous, à l'instigation du colonel Petétin (SR de Vichy), avec des Allemands antinazis (SR de l'Abwehr : le capitaine Max von Buccholz

et le commandant Guebhardt). Jeantet lui offre de participer aux pourparlers, à Nice, avec l'ancien tennisman Jean Couitéas de Faucamberge.

Mais Dungler, homme droit et fidèle, est toujours le chef de la résistance alsacienne. Il ne peut s'engager dans une nouvelle aventure sans en informer la Septième colonne. Une réunion est organisée à Paris dans la brasserie Riquewihr de René Erny. En présence de Kibler, Eschbach, etc., Dungler rend compte de son voyage et de sa nouvelle mission à la demande des services secrets alliés. Kibler : « *Soit tu restes avec nous, soit tu t'occupes de la mission avec les Américains, mais alors on n'existe plus pour toi.* »

« Quand on détient un adversaire de la classe de Dungler, on ne le remet pas en liberté ! »

Hermann Bickler, avocat autonomiste alsacien, membre de la section IV de la Gestapo (Paris).

La Septième colonne monte au front. – Il est décidé de laisser le réseau alsacien indépendant. La Septième colonne rejoint les Forces françaises de l'intérieur (FFI) en juin 1944 après une réunion d'organisation

à Grendelbruch (Bas-Rhin) : Marcétat-Major, Georges Kiefer, *commandant François*, chef des FFI du Bas-Rhin, Paul Winter, *commandant Daniel*, chef des FFI du Haut-Rhin, et Paul Freiss, *Jean-Paul*, agent de liaison entre les deux départements. Ils ont tous participé, avant-guerre, aux activités du mouvement monarchiste.

Trois Groupes mobiles d'Alsace (GMA) vont être constitués d'Alsaciens qui ont refusé de rentrer dans leur région nazifiée : le GMA Sud (1 500 hommes), sous les ordres (très théoriques) d'André Malraux, devient la Brigade Alsace-Lorraine. Le GMA Suisse (1 800 hommes), commandé par le colonel Ernest Georges, et le GMA Vosges (600 hommes), par le capitaine Jean Eschbach, vont intégrer la première armée française. Ils vont tous participer aux combats de la Libération en Alsace.

Après avoir rencontré le général Georges Revers (1891 †1974), chef de l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA), qui lui donne son accord, Paul Dungler devient le *commandant Walter*, un émissaire d'Alger, et retrouve Petétin, Jeantet et Faucamberge. Tous grimpent vers les hauteurs de Nice au château Sainte-Anne. Une première réunion a lieu entre Dungler et von Buccholz.

Nous sommes début 1944, les forces nazies reculent sur tous les fronts. Hitler décide de s'appuyer plus directement sur sa *Schutzstaffel* (SS). La « guerre » interne pour la prise du pouvoir sur la Wehrmacht est larvée. La *Geheime Staatspolizei* (Gestapo, police secrète d'État) surveille de très près la *Geheime Feldpolizei* (police secrète de la Wehrmacht)... À Paris, en février, un certain doktor Kuhlmann (SS), accompagné d'un colonel de la Gestapo, suit de près les activités de von Buccholz et de Guebhardt. Ils décident de s'inviter aux pourparlers de Nice.

◀ **Le royaliste Paul Dungler.** Créateur de la Septième colonne d'Alsace en septembre 1940, un des premiers réseaux de résistance.

Déporté en Allemagne. – À Nice, une réunion a bien lieu, mais la Gestapo intervient. Dungler est arrêté le 28 février 1944. Conduit à Paris, tenu au secret dans une villa à Neuilly. Après l'échec de l'attentat contre le Führer, von Buccholz se suicide. Là, deux versions s'opposent. Faucamberge, Gabriel Jeantet et Paul Dungler, arrêtés, aux mains des SS, seraient partis de Paris pour devenir prisonniers otages en Allemagne. D'abord à la forteresse de Godesberg puis au château d'Eisenberg (Tchécoslovaquie) : version établie par Jean Eschbach (fils du capitaine Rivière). La deuxième, établie par Jeantet, confirmée par le mémorial des déportés français (qui donne la liste, train par train, des déportations), affirme que Gabriel Jeantet et ses amis royalistes de l'Amicale de France sont arrêtés le 27 juillet. Philippe d'Elbée, Suzanne Laissac, Pierre Dardieux et Rita Delchambre sont déportés. D'Elbée et Dardieux meurent dans les camps. De son côté, Paul Dungler prend le train 1.264 le 15 août 1944 pour être déporté à Buchenwald puis à Flossenbürg, où il est libéré par les Alliés le 8 avril 1945...

Après-guerre, Jacques Soustelle (gaulliste) fit comprendre à Paul Dungler qu'il ne devait pas écrire ses mémoires, bien qu'il ait reçu le soutien actif du général Revers pour les pourparlers niçois. Ce n'est qu'en 1960, pour le vingtième anniversaire de la fondation de la Septième colonne qu'enfin Paul Dungler fut entièrement réhabilité. Il est décédé pieusement dans sa soixante-douzième année (1974) dans la bonne ville de Colmar. ■

(À suivre : Yolaine de Sesmaisons.)

Bibliographie

- Le meilleur livre qui met en scène Paul Dungler est le roman en deux volumes de Jacques Laurent sous le nom de Cécil Saint-Laurent : *Prénom Clotilde* (1957), *Ici Clotilde* (1958), éd. Presses de la Cité.
- Thérèse Krempf Puppink, « L'Action française et le retour de l'Alsace à la France », *Revue d'Alsace* n° 144, 2018.
- Bernard Reumaux, *Alfred Wahl, Alsace, 1939-1945 : la grande encyclopédie des années de guerre*, Saisons d'Alsace, La Nuée Bleue, 2009.
- Jean Eschbach, *Au cœur de la résistance alsacienne, le combat de Paul Dungler*, éd. Jérôme Do. Bentzinger, 2003.
- Gabriel Jeantet, *Pétain contre Hitler*, La Table ronde, 1966.



Brèves royales

■ **29 octobre. Londres.** – Couverture de l'hebdomadaire britannique *The New Statesman* en faveur de l'abolition de la monarchie. L'auteur d'une longue étude considère que le problème dépasse le cas du prince Andrew et tient à l'ensemble de ce qu'il appelle le Windsorisme. Il prône l'abdication du prince William. « *Le roi Charles III doit être le dernier roi d'Angleterre.* »

■ **2 novembre. Surakarta (Indonésie).** – Décès du roi Sri Susuhunan Pakubuwono XIII, 77 ans. Le royaume de Surakarta (ou Solo), aboli en 1945, était issu du partage en 1755 de l'ancien royaume de Matapam, qui occupait le centre de l'île de Java. L'autre morceau, érigé en sultanat de Yogyakarta, a bénéficié d'un traitement spécial lors de l'indépendance puisqu'il a été conservé comme « *territoire spécial* » en vertu d'une « *charte de maintien* », en raison de sa qualité de capitale durant la guerre contre les forces néerlandaises jusqu'en 1949. Le sultan est ainsi de droit le gouverneur de ce territoire de 1049,5 km² peuplé de 4 millions d'habitants. L'actuel titulaire du trône, depuis 1988, est Hamengkubuwono X, 79 ans. N'ayant que des filles, il a désigné en 2015 sa fille aînée, 53 ans, comme princesse héritière. Elle-même n'a que deux filles. L'abandon de la succession masculine est combattu par les frères du sultan, notamment d'un point de vue légal musulman. Le risque est que le gouvernement indonésien, sans vouloir s'immiscer dans la querelle de famille, supprime le statut spécial du territoire. Le vice-gouverneur en est aussi de droit le prince régnant de la principauté de Pakualaman, incluse dans le territoire spécial : le prince Paku Alam X, intronisé en 2016. La monarchie javanaise remplit un important rôle culturel mais aussi social.



Le roi de Surakarta, Sri Susuhunan Pakubuwono XIII, et sa famille en 2024.

■ **5 novembre. Rio de Janeiro.** – Remise, par le prince de Galles, des cinq prix Earthshot 2025, dotés chacun d'un million de £, consacrés à des projets innovants dans les domaines environnementaux, dont la municipalité de Bogota, capitale de la Colombie, le traité sur la haute mer, la Semaine de la mode de Lagos (Nigeria). Accompagné du Premier ministre, Sir Keir Starmer, le prince William s'est ensuite rendu à Belém pour la COP30, où il a prononcé le discours officiel dans la ligne de son père, le roi Charles III.

■ **5 novembre. Paris.** – Parution des mémoires de l'ancien roi d'Espagne, Juan Carlos, *Réconciliation*, aux éditions Stock. L'ouvrage ne paraîtra en Espagne que le 3 décembre. Il suscite déjà de vives controverses. C'est en effet le 22 novembre que sera célébré le cinquantième anniversaire de son accession au trône et donc de la restauration de la monarchie à la mort du général Franco. Juan Carlos, 87 ans, qui a abdiqué en 2014, réside depuis 2020 aux Émirats arabes unis et ne devrait pas participer aux cérémonies.

■ **11-13 novembre. Beijing.** – Visite d'État en Chine du couple royal espagnol. Commencée au Chengdu pour une réunion économique, la partie non officielle a inclus un dîner privé à Beijing (Pékin) avec Xi Jinping et son épouse. Le 12, le roi Felipe VI et la reine Letizia ont été accueillis protocolairement au palais de l'Assemblée du peuple.

■ **13-17 novembre. Chine.** – Le roi Maha Vajiralongkorn Phra Vajiraklaochaoyuhua de Thaïlande effectuera une visite d'État en Chine du 13 au 17 novembre. C'est la première fois qu'un roi de Thaïlande est ainsi reçu en Chine.

MARIE-JO YORK.



La Maison de France

■ Hommage à Alain Decaux

À l'occasion du centenaire de la naissance d'Alain Decaux, Mgr le comte de Paris a adressé un courrier d'hommage à l'Association des amis du grand historien :

« Quand je pense à Alain Decaux, c'est bien sûr Chantilly qui me vient immédiatement à l'esprit.

Pendant toutes ces années où « *l'historien préféré des français* » des années 70 à 90 a dirigé le Domaine de Chantilly avec son Château, son parc et jardin historique d'André Le Nôtre, ses Grandes Écuries et son hippodrome, son musée Condé avec ses collections prestigieuses de peintures et de manuscrits précieux uniques au monde, j'ai pu, grâce à Alain Decaux, revenir souvent dans le château de mon aïeul le duc d'Aumale, le prince Henri d'Orléans.

Dans la nouvelle dynamique qu'il a impulsée jusqu'en 2009, notamment avec Son Altesse l'Aga Khan et sa fondation pour la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly, pour laquelle il a aussi beaucoup œuvré à sa création, j'ai pu ainsi animer plusieurs visites dans le château et ainsi évoquer la vie du duc d'Aumale, la famille d'Orléans, l'implication des princes d'Orléans pendant la guerre de Sécession, les Orléans en Europe avec Louise, première Reine des Belges et beaucoup d'histoires passionnantes de ma famille.

Mais le moment que je n'oublierai pas avec Alain Decaux et l'Institut de France, c'est assurément d'avoir pu organiser en 2009 à Chantilly mon mariage avec Philomena de Tornos y Steinhart.

La cérémonie religieuse à la Cathédrale Notre-Dame de Senlis, juste en face du château royal, l'une des toutes premières demeures des rois de France, berceau de la dynastie royale des Capétiens. Huit cents invités, artistes, personnalités politiques et têtes couronnées de toute l'Europe, ont assisté à la cérémonie célébrée dans la ville où Hugues Capet fut élu roi en 987.

Et puis la réception face au château de Chantilly et aux Grandes Écuries... inoubliable ! Alain Decaux en habit vert d'Académicien accompagné de son épouse Micheline Pelletier Decaux, ses mots bienveillants et si touchants à notre égard et pour notre famille.

Vous avez été, Cher Alain Decaux, pendant toutes ces années, le facilitateur de moments que moi-même et ma famille n'oublieront jamais, merci du fond du cœur. Votre amour de Chantilly, véritable joyau du patrimoine français, rejoint, je le sais, celui de ma famille et naturellement de mon ancêtre le duc d'Aumale qui comme vous avait été heureux à Chantilly. »

JEAN, COMTE DE PARIS.

■ Monarchie de Juillet

Le comte de Paris a reçu à la chapelle royale de Dreux l'artiste Colin Simon et lui a adressé ses félicitations pour la magnifique carte de France qu'il a réalisée en hommage à la monarchie de Juillet.



Pour s'informer ou acquérir un exemplaire de cette création originale : <https://www.colinsimon.fr/>

La Nouvelle Action royaliste

■ La chaîne YouTube de la NAR

La chaîne de la NAR sur YouTube fête en beauté ses 8 ans d'existence. Créée le 16 septembre 2017, **elle compte aujourd'hui 13 600 abonnés, 230 vidéos et plus de 1,2 million de vues.** Elle connaît un succès croissant. Nos lecteurs peuvent y retrouver les conférences récentes des Mercredis de la NAR, les entretiens de la NAR et nos Points de vue.

Pour s'abonner (gratuitement) et suivre l'ensemble de nos publications, suivre le lien : <https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

■ Comité directeur et CN

Le Comité directeur de la NAR s'est réuni le 4 novembre pour faire un point sur l'actualité politique et les activités du mouvement. Le Lys Rouge, organe interne de la NAR, donne un compte rendu de cette réunion. Prochaine réunion du CD, le mardi 9 décembre.

Le conseil national de la NAR se réunira le 6 décembre. Le lieu et l'ordre du jour

de cette réunion seront prochainement communiqués aux conseillers nationaux.

Pour adhérer à la NAR et participer à nos activités : adresser un courrier au siège – NAR, lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris - Les modalités et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur notre site : <https://www.archivesroyalistes.org/-Adherer-a-la-NAR->

Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise depuis près de 50 ans un cycle de conférences, les **Mercredis de la NAR**, auxquelles participent régulièrement des personnalités du monde politique, du monde économique ou intellectuel.

Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adresser une demande sur le serveur du journal lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr). Pour accéder à ces entretiens sur notre chaîne YouTube et s'y abonner, un seul lien : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste

■ Mercredi 19 novembre Conférence de Didier Leschi sur la politique de l'immigration



SOURCE: OFII

Didier Leschi est un haut fonctionnaire, membre du corps préfectoral. Spécialiste des questions relatives aux cultes et à la laïcité, membre de plusieurs cabinets ministériels, dont celui de Jean-Pierre Chevènement, il fut jusqu'en 2025 directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et il préside depuis 2018 l'Institut d'étude des religions et de la laïcité.

Il a récemment publié : *Misère(s) de l'islam de France*, (Le Cerf, 2017, réédité en 2020), *Rien que notre défaite* (Le Cerf, 2018), *De la République des*

défunts, tract de crise (Tract Gallimard, 2020), *Ce grand dérangement : l'immigration en face* (Tract Gallimard, 2020).

Didier Leschi interviendra sur le thème : « Une politique de l'immigration est-elle possible ? »

■ Mercredi 26 novembre
Conférence de
Dominique Decherf sur l'Amérique de Trump



Ancien ambassadeur de France, Dominique Decherf entre 2004 et 2011. Il a notamment servi aux États-Unis comme consul général à Chicago et à l'université de Harvard.

Il a publié un essai sur l'histoire de l'Afrique contemporaine sous le titre *Couleurs* (Pascal Galodé éditions, 2012). Il a également publié une biographie de référence sur Jacques Bainville, *Bainville, l'intelligence de l'histoire* (éditions Bartillat, 2000) ainsi que l'in-

tégralité du journal inédit de l'historien royaliste, *La Guerre démocratique* (éditions Bartillat, 2013).

Dominique Decherf interviendra sur le thème : « Trump II, An I »

■ Mercredi 10 décembre
Conférence de Paul Melun et de Philippe Viguié Desplaces sur le thème : « Et si le prochain président était un roi ? »



Philippe Viguié Desplaces est grand reporter au *Figaro*. Fin observateur des monarchies, il a réalisé de nombreux entretiens et portraits de souverains européens.

Paul Melun est écrivain. Éditorialiste, il intervient régulièrement à la télévision et à la radio ; Il a récemment publié : *Libérer la gauche, la confession d'un enfant du peuple* (Le Cerf, 2023).

Philippe Viguié Desplaces et Paul Melun présenteront leur livre commun : *Et si le prochain président était un roi ?*, Mareuil éditions, mars 2025.

■ Mercredi 17 décembre
Conférence d'Olivier Dard sur l'histoire de « L'Ordre moral »



Historien, professeur à la Sorbonne, Olivier Dard est un spécialiste de l'histoire politique. Il a récemment publié : *Le Dictionnaire du conservatisme* (Avec Christophe Boutin et Frédéric Rouvillois, Le Cerf, 2017), *Le Dictionnaire du populisme* (Avec Christophe Boutin et Frédéric Rouvillois, Le Cerf, 2019), *Le Dictionnaire du progressisme* (Avec Christophe Boutin et Frédéric Rouvillois, Le Cerf, 2022), *Février 34, L'affrontement* (Fayard, 2024)

Olivier Dard présentera son dernier livre, *L'Ordre moral (1873-1877) : Royalisme, catholicisme et conservatisme*, Le Cerf, octobre 2025.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Spfc-Acip.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Rétablir la fonction symbolique

Nous le disons sur tous les tons depuis un demi-siècle : le symbolique, ce n'est pas rien. Le mot n'est pas synonyme d'insignifiance, c'est même tout le contraire : un objet symbolique est toujours chargé de significations, comme nous l'avons constaté lors du vol des joyaux de la Couronne exposés au Louvre. Ces assemblages de métal et de pierres précieuses évoquent si puissamment notre histoire que la plupart des Français en sont affectés.

Dans l'ordre politique, un personnage symbolique, revêtu ou non des insignes de sa fonction, est un homme comme les autres – le théâtre, la littérature, le cinéma ne cessent de nous le dire – à cette différence près qu'il porte une charge singulière, éminente, qui le place dans une situation quelque peu étrange puisqu'il est à la fois central et en retrait dans la société et par rapport à elle. Après le regretté Lucien Sfez (1), nous avons dit et redit que la fonction politique est par définition symbolique. Il y a les principes et les rites, le drapeau et la devise, mais aussi cette nécessité toujours problématique : il faut que le symbolique soit incarné.

Nous ne devrions pas avoir à répéter ces banalités, lassantes pour nos plus anciens lecteurs. Ils se souviendront cependant que nous avons assisté à la destruction progressive, mais somme toute méthodique, de la fonction symbolique par des présidents de la République qui en avaient été investis par la volonté du peuple français.

L'idée qu'il fallait être « *comme les autres* » – c'est déjà Giscard jouant de l'accordéon – a été ravageuse. Il est tout de suite devenu évident que le chef d'État qui pose en bras de chemise est un homme qui fait semblant. Surtout quand on a appris, avant de le regarder, qu'il est entouré d'une escouade de publicitaires rehaussés en « *communicants* ». Le fameux travail d'image a transformé la scène politique en un théâtre où se produisaient le Bon Père de famille, le Réformateur inspiré, le Nettoyeur de banlieues au Karcher...

Plus on communiquait, plus le débat politique perdait de son sens. Ceux qui avaient connu les grandes confrontations sur les projets – entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, entre celui-ci et Jacques Chirac, entre Jean-Marie Le Pen et ses adversaires – ont vu l'écart se creuser entre les vastes et alléchants programmes des candidats et la gestion « pragmatique » à la mode de Bruxelles, Francfort et Berlin. Le cynisme de la Communication, la logique du quinquennat et la dérive oligarchique du pouvoir ont produit ce que tout le monde constate, mais que les futurs

candidats à la présidentielle ne veulent pas voir : le vainqueur est élu sur le rejet de son rival, et la classe politique, tout comme les grands médias, fait l'objet d'un discrédit massif. L'impopularité phénoménale de l'actuel locataire de l'Élysée contribue à noircir ce sinistre tableau, le bénéficiaire du dédagisme de 2017 étant vivement poussé à se dégager lui-même.

Cette autodestruction de la Présidence par les présidents de la République et par les présidentiables ruine la fonction politique en tant que telle et nie radicalement la dynamique institutionnelle observée dès la III^e République. Malgré l'hostilité à l'exécutif du vieux parti républicainiste, la fonction présidentielle avait été restaurée par Raymond Poincaré et Alexandre Millerand puis, après la guerre, par Vincent Auriol et René Coty avant que le Général lui donne sa pleine dimension.

Les partis politiques ont été aspirés par le trou noir qui se creusait au sommet de l'État. Transformés en écuries pour les présidentiables et en annexes de l'Élysée, ils ont connu une ultime dérive avec le « parti-entreprise » macronien qui se décompose sous nos yeux. Presque tous sont en proie à des phénomènes de rivalité mimétique, le choc des ambitions venant réduire les programmes au choix d'une thématique – immigration, réforme des retraites, sécurité publique – qui n'entre pas dans les attributions présidentielles mais dans celles d'un Premier ministre et des ministres concernés. Le Rassemblement national n'échappe pas à cette tendance normalisatrice, même si la victoire de son candidat à la prochaine présidentielle risque de créer dans le pays des tensions spécifiques – qu'il tentera de neutraliser par un surcroît de conformisme.

Pour rétablir l'autorité symbolique, nous suggérons d'agir de telle sorte que les vérités connues deviennent des vérités reconnues. Il est possible d'appliquer à la lettre la Constitution et d'instaurer une présidence arbitrale, afin que le chef de l'État, redevenu médiateur, soit le garant de l'unité nationale. Il est possible d'aller plus loin, en prenant l'exemple des monarchies européennes démocratiques et parlementaires dans lesquelles la fonction royale renforce l'unité par la simple logique de sa situation. Un chef d'État qui n'est pas issu d'une compétition électorale peut arbitrer le jeu politique et transcender les conflits sociaux d'autant plus sûrement qu'il ne doit rien aux puissances économiques.

Telle est la voie concrète, immédiatement intelligible, qui s'offre aux citoyens soucieux de sortir de la crise du Politique. ■

(1). Lucien Sfez, *La Symbolique politique*, PUF, Que sais-je ? 1988.

Sommaire

Pages 2 à 4 : La Politique

Budget : une étrange amnésie. – Du glucose pour Duralex. – Sur le mur de Jean Chouan. – Le poujadisme (2). – La politique au crible.

Pages 5 et 6 : La Nation française

Le français au Québec. – L'invasion commerciale chinoise. – Mercosur.

Pages 7 à 9 : Les Chemins du monde

Les Guyanes. – Les élections aux Pays-Bas. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Pages 10 et 11 : Synthèse

Comment l'État social est renversé (2).



Pages 12 à 15 : Les Idées et les Livres

Un antiracisme socialiste. – Le climat change, la guerre aussi. – Les vrais maîtres du monde. – Richelieu et la journée des Dupes. – Hommage à Jean-Claude Guillebaud.

Pages 16 et 17 : Les Formes

Greuze, un autre regard sur l'enfance. – Le Grand Dauphin. – Les Expositions.

Pages 18 à 21 : Le Mouvement royaliste – Actualités

Résistance royaliste : Paul Dunger (3). – Brèves royales. – La Maison de France. – La Nouvelle Action royaliste. – Les Mercredis de la NAR.

Page 22 : Éditorial

Rétablir la fonction symbolique.